BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

lasemaineafricaine.info

N° 4279 du Vendredi 25 Avril 2025 - 73e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

DECES DU PAPE FRANÇOIS

Le monde salue un humaniste, défenseur des pauvres

Comme un symbole, il s'est endormi dans la joie de la Résurrection, au lendemain de la fête de Pâques qui marque sa dernière apparition en public, à la Place Saint-Pierre de Rome.

(P.9)

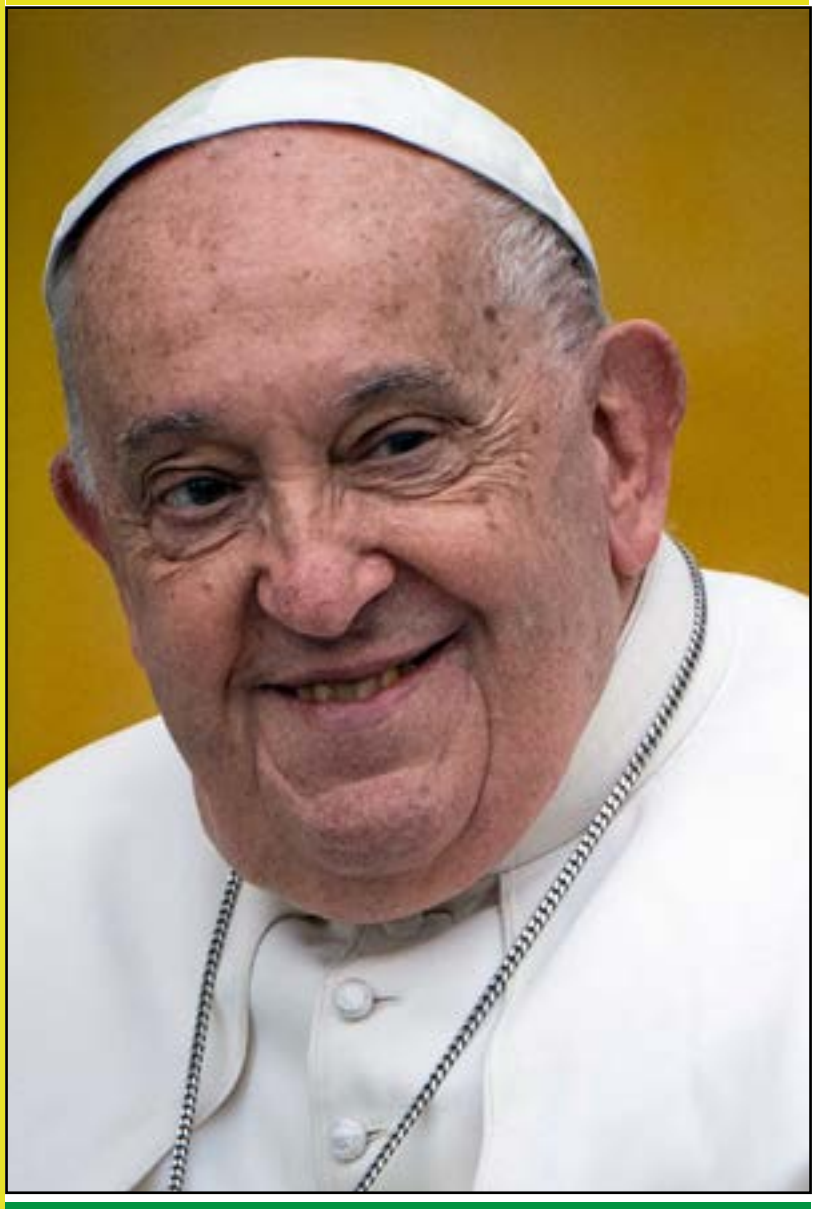

EDITORIAL

Le Pape des périphéries

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

ARCHEVÊCHÉ
SECRÉTARIAT

LETTRE CIRCULAIRE DE L'ARCHEVEQUE DE BRAZZAVILLE SUITE AU DECES DU PAPE FRANÇOIS

A tous les ouvriers apostoliques,
Aux fidèles laïcs de l'Archidiocèse de Brazzaville

Chers frères et sœurs,

Notre Saint Père, le Pape François a rejoint la Patrie céleste le lundi de Pâques à 7h35, heure de Rome.

Au-delà de la douleur et de la vive émotion que vit l'Eglise universelle, je voudrais avec vous, rendre grâce à Dieu pour ce héraut hors-pair de l'Evangile. Il est l'homme qui a réouvert la porte d'une meilleure attention aux pauvres, aux migrants et aux marginalisés; il a rappelé à l'Eglise l'importance de la marche synodale et a retracé le chemin de l'humilité aux consacrés clercs et laïcs.

J'adresse tous mes remerciements à vous, ouvriers apostoliques et à tous les fidèles laïcs de notre Archidiocèse de Brazzaville, pour le soutien spirituel continuel que vous lui avez apporté lors de ces épreuves dans la maladie.

A présent, il a plu au Père de le rappeler dans son Royaume.

A cette occasion, j'aimerais vous donner les recommandations suivantes:

1. Tous les jours une intention spéciale sera dite pour la mémoire du Saint Père, au cours des célébrations eucharistiques.

2. Le jeudi 24 avril à 17h00: Messe de suffrage dans toutes les paroisses de l'Archidiocèse.

3. Le vendredi 25 avril à 16h00, à la Basilique Sainte Anne du Congo: Messe de suffrage avec tous les consacrés (diocésains et religieux) et les fidèles laïcs.

4. Dans toutes les églises, une photo du Saint Père sera exposée auprès de l'autel, avec un cierge allumé. A la cathédrale Sacré-Cœur, un livre de condoléances est à la disposition de ceux qui le voudront.

5. La messe des funérailles du Saint Père aura lieu le samedi 26 avril 2025 à 10h00, heure du Vatican et 9h00, heure du Congo.

Je vous invite à être en communion avec l'Eglise universelle à cette heure-là, à travers les moyens de communication.

En communion de prières!

Brazzaville, le 22 avril 2025

Monseigneur Bienvenu MANAMIKA BAFOUAKOUAHOU
Archevêque de Brazzaville

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO vers le Rond point Mess Mixte de Garnison; Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P. 1431 Tél: 05 539 37 46 / 05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE
«NMG-GROUP» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de Francs CFA: 1 000 000
Siège social: 1 Angle avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
Pointe-Noire /République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2025-B12-00057

Il résulte d'un acte authentique reçu par la Notaire soussignée, le 20 mars 2025, enregistré à Pointe-Noire, le 25 mars 2025, **folio 058/23**, **n° 2217**, la création d'une Société ayant les caractéristiques suivantes:
FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL)
OBJET: La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Mise à disposition du personnel;
- Import-export des ordinateurs et appareils téléphoniques;
- Commerce des vêtements et de cosmétique;
- Représentation commerciale;
- Prestation de services;
- Vente de consommable bureautique et des meubles;
- Catering;
- On & Off-shore,

Et d'une manière générale, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'activité principale ci-dessus.
DENOMINATION: La société prend la dénomination de «NMG-GROUP» SARL
SIEGE SOCIAL: Le siège de la société est sis à Pointe-Noire, 1 Angle avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville, République du Congo.
DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.C.M
GERANCE:
- Madame **Angèle Thérèse LOUBAKI PANDI** née ASSEN est nommée gérante de la société pour une durée indéterminée.

RCCM:
DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 04 avril 2025 sous le n°**CG-PNR-01-2025-B-00239**

Fait à Pointe-Noire, le 14 avril 2025

Pour avis et mention

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble « MA RECONNAISSANCE »
B P : 14745 - Tél : (+242) 06 605 32 71 // 05 516 70 79
E-mail : officenotarialpongui@gmail.com

LA CONGOLAISE DES EAUX

en abrégé «LCDE»
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
capital social de 100 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
Avenue Sergent Malamine, Centre-ville
RCCM : CG-BZV-01-2018-B14-00005

Aux termes du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du vingt-quatre octobre deux mille vingt-quatre de la société **«LA CONGOLAISE DES EAUX»** en abrégé **«LCDE» SA** ci-dessus plus amplement désignée reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville, 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali, 1er étage Immeuble **«MA RECONNAISSANCE»**, le sept avril deux mille vingt-cinq et enregistré le quatorze avril de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 068/1 numéro 0557, les Administrateurs ont examiné et adopté les résolutions suivantes :

- Lecture et Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 24 octobre 2024 ;

- Examen et adoption du projet de contrat d'objectifs et d'engagement entre l'Etat et LCDE SA et la réforme du secteur de l'eau;

- Examen et adoption du rapport de la commission ad'hoc sur le contrat BOOT du SAEP de Dolisie et relations 3PRS SA - LCDE SA;

- Pouvoirs en vue des formalités.

Dépôt légal: un exemplaire du Dépôt au rang du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du vingt-quatre octobre deux mille vingt-quatre a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le quatorze avril deux mille vingt-cinq, pour qu'il en soit délivré tous extraits ou expéditions.

Duquel dépôt la comparante a requis acte qui lui a été octroyé et enregistré sous le numéro **CG-BZV-01-2025-D-00407**, le quatorze avril deux mille vingt-cinq.

Pour avis et mention

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire

PRICEWATERHOUSECOOPERS TAX & LEGAL
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS CFA CFA
SIEGE SOCIAL: 88 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE, CENTRE-VILLE
B.P.1306, POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO
R.C.C.M: CG-PNR-01-1949-B14-00038

Avis de changement de dénomination sociale et de transfert de siège social

1. Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration en date, à Pointe-Noire, du 1er mars 2025, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, en date du 28 mars 2025, sous le numéro **135/MN/025** et enregistré le 03 avril (Recette de l'enregistrement, des domaines et du timbre de Pointe-Noire numéro **2453 folio 064/34** les Administrateurs de la société ont notamment le siège social à l'adresse suivante:
«Allée de Makimba, Immeuble ARPCE, 3ème étage, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo»

2. Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date, à Pointe-Noire, du 15 mars 2025, à 28 mars 2025, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, notaire à Pointe-Noire, sous le numéro **138/MN/025** et enregistré le 03 avril 2025 à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), sous le numéro **2451**, **folio 064/32,** les actionnaires ont notamment décidé de:

• changer, avec effet au 1er avril 2025, la dénomination sociale de la société PricewaterhouseCoopers Tax & Legal, qui devient:
«Fidafrica»
• modifier corrélativement l'article 3 des statuts de la société dont la rédaction est désormais la suivante:
«Article 3: Dénomination sociale
La société prend la dénomination sociale de:
«Fidafrica»
Dans tous les actes, annonces, factures, correspondances et autres documents quelconques émanant de la société et destinés à des tiers, la dénomination sociale devra toujours être précédée ou suivie des mots écrits lisiblement en toutes lettres *"société anonyme"*, et de l'énonciation du capital social, de l'adresse de son siège social, de la mention de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier."
• ratifier la décision du Conseil d'administration, en date du 1er mars 2025, de transfert du siège social dans les limites du périmètre de la ville de Pointe-Noire à l'adresse suivante:
«Allée de Makimba, Immeuble ARPCE, 3e étage, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo».
*modifier corrélativement l'article 4 des statuts de la société dont la rédaction est désormais la suivante:
''Article 4: Siège social
Le siège social est fixé à Pointe-Noire (République du Congo), Allée de Makimba, Immeuble ARPCE, 3e étage, Centre-ville, B.P. 1306"
Le reste sans changement.

Dépôt desdits actes a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire respectivement sous les numéros **CG-PNR-01-2025-D-00330 et CG-PNR-01-2025-D-0031**. L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée par le Greffe du Tribunal de Commerce, en date du 31 mars 2025, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-M- 05648.**

Pour avis

Le Conseil d'administration

OFFICE NOTARIAL DE
Maître Bedel KAMBA
12, allée des acacias, Centre-ville Brazzaville A côte du marché plateau
E-Mail: office.bedelkamba@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «CATI AIR» S.A avec Administrateur Général

Aux termes d'un acte reçu par Maître Bedel KAMBA, en date à Brazzaville du 11 septembre 2024, il a été constitué une Société Anonyme dénommée **«CATI AIR» S.A**, avec Administrateur Général au capital de dix millions (10 000 000) de F CFA , dont le siège social est sis à Poto-Poto Brazzaville, 58, avenue de France, République du Congo, immatriculée au RCCM sous le numéro **CG-BZV-01-2024-B14-00047**, dont les statuts de ladite société ont été enregistrés aux impôts de Brazzaville, en date du 23 septembre 2024, sous le numéro **7370**, **Folio 176/29**, ayant des caractéristiques suivantes:
Objet:
Transport aérien des personnes intérieur et extérieur;
Fret aérien à l'intérieur et l'extérieur;
> Vols à la demande; > Evacuations sanitaires; > Service de transit; > Agence de voyage; > Centre de formation.
Et d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles immobilières et mobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser son extension ou son développement.
Capital social: DIX MILIONS (10 000 000) de Francs CFA divisés en Mille (1000) actions de dix mille (10 000) Francs CFA, chacune toutes libérées en numéraires.
Le siège social est sis à Poto-Poto Brazzaville, 58, avenue de France, République du Congo
Durée: 99 ans
Registre du commerce: N°CG-BZV-01-2024-B14-00047.
Administrateur Général: Monsieur **Guy POTO.**

POUR INSERTION LEGALE

Maitre Bedel KAMBA, Notaire

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Abel LILUALA,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT- NGO
Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:
Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 /05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial: Brazzaville:
Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau
Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05
E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.info.

DECES DU PAPE FRANÇOIS

Sassou Nguesso exprime sa «très profonde compassion»

Dans un message, le président de la République, Denis Sassou Nguesso, a exprimé sa «très profonde compassion» et présenté ses condoléances au cardinal Kevin Farell, qui fait office de pape «par intérim», et à la communauté catholique.

Sassou Nguesso et le pape François

«C'est avec une grande consternation et une vive émotion que j'ai appris le décès du Pape François», a écrit le chef de l'Etat au cardinal camerlingue, administrateur des affaires courantes de l'Eglise, avant d'adresser ses condoléances les plus attristées à la communauté catholique. *«Je m'incline devant la mémoire de l'illustre disparu et vous adresse, au nom du Peuple et du gouvernement congolais ainsi qu'au mien propre, mes condoléances les plus attristées à vous-même et à toute la famille catholique endeuillée»*.

Le président Denis Sassou Nguesso a salué la mémoire d'un homme de foi et d'engagement dont le pontificat aura marqué son époque par des valeurs d'universalité. *«Souverain emblématique et engagé, le Pape François a su placer les défis les plus cruciaux de l'humanité au cœur de son Pontificat, à l'instar de la lutte contre les changements climatiques, des questions migratoires, de la Paix dans le monde, de la pauvreté»*, a-t-il souligné.

Pour le chef de l'Etat, *«en s'inscrivant résolument dans la modernisation de l'Eglise catholique, par ses valeurs de progrès, ses prises de positions d'avant-garde sur les préoccupations sensibles, telles la place des jeunes et des femmes dans la société, la contraception et l'avortement, l'accès de tous au numérique, le Très Saint-Père François lègue au monde entier, pour l'avenir, des images fortes et des formules indélébiles en phase avec les exigences du nouvel ordre contemporain.»*

Enfin, un regret après sa récente rencontre avec le pape François, *«cette personnalité hors pair»,* dit-il, le 25 novembre 2024 au Vatican, au cours de laquelle la relation de fraternité, d'amitié et de coopération, qui unit le Saint-Siège et la République du Congo, était au centre de leur entretien: *«Son sens de la mesure et sa lucidité nous manqueront longtemps».*

Le Congo, où le catholicisme occupe une place importante dans la vie spirituelle et sociale, s'associe au deuil mondial qui frappe l'Eglise catholique et les fidèles à travers le monde.

Jean ZENGABIO

Editorial

Le Pape des périphéries

Les symboles, pour parler du Pape François et de sa mort, ne manqueront pas. Il est décédé le lundi de Pâques à 7h35, c'est-à-dire au lendemain de la fête de la Résurrection du Seigneur. Son pontificat s'achève sur un dernier tour de la Place Saint-Pierre pour saluer les fidèles. Et sur une dernière poignée de main, avec le Secrétaire d'Etat américain JD Vance, au moment où le Président Donald Trump chamboule les us et coutumes de la planète, notamment sur des questions sensibles comme l'immigration. Symbole aussi que cette douzième année du pontificat: douze, comme les douze apôtres. Un pontificat qui a marqué les esprits, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Eglise catholique, tout en ne se situant pas parmi les plus longs. Le pontificat de François, ce sont deux thèmes importants : l'immigration et l'environnement. L'un plus que l'autre, l'a mis en porte-à-faux avec les dirigeants du monde riche mais l'a fait applaudir chez les pauvres. A la périphérie du monde. Avec son encyclique Laudato Si (2015) sur la protection de notre mère la terre, la maison commune, la pensée pontificale s'est projetée hors du Vatican et de l'Eglise catholique. Texte majeur, elle a englobé les enjeux d'une planète en risque de se noyer au-milieu des résidus de son propre développement. Prendre à cœur les problèmes de l'environnement dans toutes ses facettes, c'est ce qu'on appelle écologie intégrale. Le Pape en a parlé avec conviction. Plus emblématique pour ce fils d'immigrés italiens a été le thème de l'immigration. Dans les premières semaines de son pontificat, il s'est rendu dans l'île italienne de Lampedusa où ont conflué pour des années les naufragés de l'immigration illégale. Il y avait dénoncé *«une mondialisation de l'indifférence»* devant cette Méditerranée devenue cimetière des désespérés qui tentent de gagner l'Europe, parfois à la nage ! Ses rapports avec l'Afrique sont également remarquables. Au début de son pontificat, c'est à Bangui (Centrafrique) qu'il alla ouvrir la Porte Sainte de cette année jubilaire 2015. Bangui, alors, était en proie aux violences meurtrières entre milices Séléka et Anti-Balaka présentées comme d'essence religieuses, musulmane ou chrétienne, malgré les efforts de l'Eglise catholique, par exemple. Un peu plus tard, le Pape fera construire un hôpital pédiatrique moderne à Bangui. Autant ses prédécesseurs se sont rendus plusieurs fois en Afrique de l'Ouest, autant le Pape François a consacré bon nombre de ses cinq voyages sur le continent, à l'Afrique Centrale. Son dernier voyage en Afrique fut en République démocratique du Congo, en janvier 2023. Il y lança un cri de douleur aux exploiteurs des minerais de guerre: *«Retirez vos mains de l'Afrique !»*. Cette gouaille, le Pape dit de la périphérie, savait l'adopter pour porter la voix de l'Eglise au loin.

Albert S. MIANZOUKOUTA

FRANCOPHONIE

Un engagement réaffirmé pour le dialogue politique

La ville de Brazzaville a abrité du 15 au 16 avril 2025, la 16e Conférence des présidents d'Assemblées et de sections de la région Afrique de la Francophonie.

Isidore Mvouba

Ont pris part à cette rencontre, les délégations de parlementaires d'Angola, du Bénin, du Cameroun, du Cap Vert, de Centrafrique, du Congo, de la RDC, de la Côte d'Ivoire, du Djibouti, du Gabon, de la Guinée Équatoriale, du Maroc, de la Mauritanie, du Rwanda, du Sénégal, du Tchad, du Togo, et les Parlements communautaires (CEDEAO et CEMAC).

Dieudonné Bantsimba, député-maire de Brazzaville, a souhaité la bienvenue aux délégations. Mme Amélia Lakrafi, déléguée générale de l'APF et députée à l'Assemblée nationale française, a assuré de sa disponibilité à soutenir les initiatives et à amplifier les voix des parlementaires francophones africains.

Le président de l'APF et président de la Conférence, Hilarion Etong a traduit la reconnaissance de l'institution parlementaire aux autorités du Congo ainsi qu'à la section congolaise de l'APF pour les efforts et l'accueil réservé aux délégations.

Il a expliqué l'importance de cette réunion statutaire de la région Afrique, tout en relevant les sujets majeurs qui préoccupent les parlementaires du continent.

Isidore Mvouba, président actif de la section congolaise de l'APF, a salué les actions des Assemblées qui contribuent à activer la diplomatie parlementaire et à consolider la démocratie, en garantissant les droits humains.

A l'issue des travaux, les délégations ont suivi la présentation du rapport d'activité de la région Afrique de l'APF. Elles ont, en outre, évoqué les situations politiques dans l'espace francophone africain; partagé l'expérience du Congo en matière de protection des forêts; défini les thèmes du débat général de la 31e Assemblée régionale Afrique et abordé les aspects du fonctionnement de l'APF dans la région.

Les présidents d'Assemblées et de sections de la région Afrique de la Francophonie.

S'agissant de la situations politique et sociale dans l'espace francophone africain, la Conférence a déploré les pertes en vies humaines et a exhorté à une résolution pacifique du conflit en RDC en privilégiant le dialogue, et a appelé au renforcement de la solidarité des États membres.

Elle s'est félicitée du bon déroulement de la présidentielle au Gabon, avec l'élection de Brice Clotaire Oligui Nguema.

La Conférence a décidé de poursuivre son engagement pour la paix et la sécurité en Afrique francophone pour le bien-être des populations; d'élargir la diplomatie parlementaire dans la région en intensifiant le processus du dialogue entre Africains et dans les pays où la situation l'exige; de concrétiser, dans les plus brefs délais, les actions de diplomatie parlementaire dans les pays en transition en Afrique de l'Ouest, telles qu'adoptées lors de la réunion du Bureau international de l'APF, en juillet 2024; de soutenir la désignation de Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République du Togo, en tant que médiateur de l'Union africaine (UA) dans le conflit à l'Est de la République démocratique du Congo;

de mettre en route une mission de la région Afrique de l'APF à Kinshasa et à Kigali; de marquer sa solidarité et de s'engager davantage à l'endroit de toutes les sections africaines, membres de l'APF, etc.

La Section congolaise de l'APF a partagé l'expérience du Congo, en matière de protection des forêts, présentée par Rosalie Matondo, ministre de l'Économie forestière de la République du Congo.

Les thèmes du débat général de la 31e Assemblée régionale Afrique qui aura lieu au mois de juin 2025 au Bénin, ont été également proposés.

La Conférence a enregistré la candidature du Sénégal pour l'organisation de la 32e Assemblée régionale en 2026.

En clôture des travaux, Pierre Ngolo, président du Sénat et président d'honneur de la section congolaise de l'APF, a appelé au renforcement et à intensifier au sein de l'APF la diplomatie parlementaire afin d'accompagner les exécutifs à éteindre les feux qui obèrent l'avenir des peuples. *«Ensemble, construisons une Francophonie parlementaire résolument tournée vers l'avenir, porteuse d'espoir et de progrès pour nos compatriotes»,* a-t-il déclaré.

Il a assuré les présidents d'Assemblée et de section de la région Afrique, du soutien indéfectible du Congo dans la promotion des initiatives visant à renforcer la coopération interparlementaire dans la Région Afrique de l'APF.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CONADER

Euloge Landry Kolélas plaide pour le démarrage effectif du PDDR

La Commission nationale de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants (CONADER) a tenu une session extraordinaire le samedi 19 avril 2025, au Palais de congrès. Lors de cette réunion, Euloge Landry Kolélas, haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, a plaidé pour le démarrage effectif du Programme de Démobilisation, de Désarmement et de Réinsertion (PDDR). La session s'est déroulée sous la présidence de Florent Ntsiba, ministre d'État et directeur de cabinet du Chef de l'État, président de la CONADER.

Après la sgnature du protocole d'accord

Le haut-commissaire a salué la paix retrouvée dans le Pool, grâce à la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, le 23 décembre 2017 à Kinkala. Cette paix, symbolisée par la libre circulation des personnes, des biens et des services, a permis, selon lui, l'opération de ramassage des armes et la mise en œuvre de projets pilotes avec le soutien de partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux.

Landry Kolélas a rappelé que le Congo a adopté le PDDR pour le département du Pool depuis le 31 août 2018, mais que son démarrage n'est toujours pas effectif en raison d'un manque de financements insignifiants.

Lors de son discours sur l'état de la nation devant le Parlement réuni en congrès le 28 novembre 2024, le Chef de l'État avait exprimé sa détermination à résoudre définitivement la question de réinsertion des ex-combattants, en soulignant sa volonté de mobiliser les fonds nécessaires pour le PDDR via le FIGA à travers le projet *«Tatungueno»,* qui vise la réinsertion, la réintégration et l'accompagnement des ex-combattants ainsi que des membres des communautés d'accueil.

Il a reconnu que la mobilisation des fonds reste une préoccupation majeure pour les autres volets du PDDR, notamment le ramassage des armes, la réintégration communautaire, la gestion des risques, la réduction des violences communautaires, le développement local, ainsi que la coordination et la gestion du programme.

Suite aux instructions du Chef de l'État concernant le financement de la réinsertion des ex-combattants, le PNUD, le HREC et le FIGA ont collaboré pour définir les activités nécessaires à une insertion durable des ex-combattants dans le tissu socio-économique national.

Un partenariat tripartite a été établi entre les projets de DDR et *«Tatungueno»,* en collaboration avec le HREC et le FIGA. Il a été convenu que le PNUD fournirait des services pour accompagner l'émergence d'entreprises agropastorales dirigées par des ex-combattants et des citoyens des localités bénéficiaires.

La représentante résidente du PNUD a salué cet engagement visant à établir une stratégie de réinsertion durable des ex-combattants par l'entrepreneuriat. *«Nous reconnaissons tous les efforts fournis pour garantir les financements nécessaires à la réussite de cette opération»*, a déclaré Adama-Dian Barry.

Elle a également félicité l'initiative du conseil d'administration du FIGA de soutenir la réinsertion de 20 000 ex-combattants porteurs de projets crédibles et éligibles, capables de favoriser leur intégration dans le développement des micros et petites entreprises dans le département du Pool à travers le projet *«Tatungueno»*. Elle a réaffirmé l'engagement du PNUD, du système des Nations-Unies et de tous les partenaires à soutenir les efforts nationaux de stabilisation de la paix et de développement local.

Le président de la CONADER a insisté sur l'importance de la paix pour le développement. *«Là où elle est absente, nous devons la conquérir, et là où elle est présente, nous devons la consolider»*, a rappelé Florent Ntsiba.

Il a souligné que la réinsertion des ex-combattants est un axe opérationnel stratégique essentiel pour le pays, avec une ressource financière mobilisée de 3 800 000 000 FCFA, à laquelle s'ajouteront d'autres fonds en cours de mobilisation.

Ainsi, 7 500 ex-combattants, 2 500 associés et 1 000 jeunes riverains porteurs de projets crédibles et éligibles bénéficieront des fonds du projet «Tatungueno».

Au cours de cette session, un protocole d'accord a été signé entre le HREC, le PNUD et le FIGA pour la mise en œuvre du projet *«Tatungueno»*.

Cyr Armel YABBAT-NGO

OFFICE NOTARIAL
MAITRE VANESSA U.V NOUNGUINI
BOLLEM EKONDZA
B.P : 1810 - Tél : (242) 06.927.42.08 / 05.561.17.97
Email : officenotarial@bnounguini.com
1er étage, Immeuble Pharmacie MAVRE, Avenue Charles de Gaulle, Centre-ville
Pointe-Noire – République du Congo

SOCIETE UNO MOTORS SARL
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de : 1.000.000 F CFA.
Siège social : 124 Avenue Moé PRATT, Grand-marché
Pointe-Noire, République du Congo.

AVIS D'INSERTION LEGALE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la **Société UNO MOTORS SARL**, pris au rang des minutes du Notaire soussigné, en date, du vingt-neuf novembre deux mille vingt-quatre, enregistré au domaine et timbres en date du onze décembre deux mille vingt-quatre, **sous Folio 239/14 N° 4798.** Il a été décidé de :

- L'extension des activités de la société **UNO MOTORS SARL** à Brazzaville au n° : 80 Rue Bandza, Poto-Poto.

Mention modificative au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), a été effectuée au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro **CG- PNR-01-2024-M-04999.**

Fait à Pointe-Noire, le 07 Mars 2025.

Pour avis d'insertion.
Maître Vanessa U.V
NOUNGUINI BOLLEM EKONDZA.

CATHOLIC RELIEF SERVICES – INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

CRS accompagne le Congo pour la réalisation d'une enquête démographique et de santé : Séance d'orientation du personnel de l'INS pour la mise en œuvre de l'EDSC-III

Le 8 avril 2025, Catholic Relief Services (CRS) a organisé une séance d'orientation à l'intention du personnel de l'Institut National de la Statistique (INS) dédié à la mise en œuvre de la troisième Enquête Démographique et de Santé au Congo (EDSC-III). Cette initiative marque une étape cruciale dans la collecte de données actualisées sur la santé et la démographie du pays, dix ans après la précédente enquête.

Vue globale de l'audience : session de d'orientation, salle de réunion CRS Congo

Photo de famille de l'ensemble des participants à la session d'orientation

L'EDSC-III bénéficie du financement du Fonds mondial, via CRS, et de la Banque mondiale à travers les projets KOBIKISSA et HISWACA. L'INS, avec l'assistance technique de l'International Coaching Federation (ICF), est chargé de la mise en œuvre technique de l'enquête. Cette édition intègre des tests biologiques pour la détection du paludisme et du VIH, renforçant ainsi la qualité des données recueillies.

La séance d'orientation a permis d'aborder plusieurs thématiques essentielles : la gestion des risques, les procédures de justification des dépenses, les critères de qualité des pièces justificatives, le manuel de procédures, la Sauvegarde, les modalités des vérifications sur le terrain (spot-checks), ainsi que les clauses contractuelles liées à la gestion des fonds. Ces discussions aboutiront à la signature d'un document consensuel entre CRS et l'INS, définissant les critères de qualité des pièces justificatives et les modalités des spot-checks.

Cette rencontre s'inscrit dans une démarche de transparence et d'efficacité, visant à garantir la fiabilité des données collectées.

Les résultats de l'EDSC-III fourniront des informations précieuses pour orienter les politiques publiques en matière de santé et de développement, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des populations congolaises. L'engagement des partenaires techniques et financiers, ainsi que la mobilisation du personnel de l'INS, témoignent de l'importance accordée à cette enquête.

En somme, la séance d'orientation du 8 avril 2025 constitue une étape déterminante dans le processus de réalisation de l'EDSC-III, renforçant les capacités du personnel de l'INS et consolidant les bases d'une enquête de qualité, au service du développement du pays.

L'équipe de rédaction de CRS

LA SOCIETE CONGOLAISE DE PHILOSOPHIE (SOPHIA)

«Penser est un bonheur, écrire est un privilège, dire est un plaisir», déclare Charles Zacharie Bowao

En collaboration avec la faculté des lettres, des arts et des sciences humaines (FLASH), la Société congolaise de philosophie (SOPHIA) a organisé, le 18 avril 2025, une leçon inaugurale à l'occasion de la rentrée académique 2024-2025. Le thème de cette leçon était: «N'est-il de tradition philosophique et/ou de modernité politique qu'insignifiante?», présentée par Charles Zacharie Bowao, professeur émérite à l'Université Marien Ngouabi. L'événement a réuni des personnalités comme le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebome, président de la SOPHIA, Mme Edith Delphine Emmanuelle de l'Enseignement supérieur, Jean Luc Mouthou de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, ainsi que le Pr Evariste Dupont Boboto, doyen de la FLASH, devant un public d'étudiants en philosophie.

Charles Zacharie Bowao

Le conférencier a commencé par affirmer que le philosophe reconnaît humblement qu'il n'est pas un homme de quantité, mais aspire à être un homme de qualité dans un monde en perpétuelle crise, en quête de sens.
Conscient que la philosophie est le métier de la vérité et de la justice, la politique est souvent le domaine du faux et du mensonge. *«Le philosophe ne cherche pas à mystifier le passé, mais à réinventer l'avenir de l'humanité, ce qui implique une exigence de vérité. La notion de vérité englobe la cohérence de la pensée et sa correspondance avec l'objet qu'elle représente. Le métier de philosophe s'exerce sans trahison. Fille de son époque, la philosophie apprend, à travers le questionnement universel de la condition humaine, à tisser des accords et à gérer les désaccords»,* a expliqué Charles Zacharie Bowao.
Pour lui, c'est par une discussion raisonnée, touchant profondément les émotions, qu'une société peut prévenir les conflits ou en sortir rapidement lorsque ceux-ci surviennent.
Il a souligné que lorsque la malice et le mal s'entrelacent dans une société, la vertu quitte l'espace public, permettant aux discours virulents et à la barbarie de prospérer. Cela mène à une ingénierie du mal vivre, où des slogans tels que «touche pas à mon Président» ou «c'est notre tour au pouvoir» deviennent des expressions d'intolérance systématique, dévastant la culture et favorisant le fanatisme.
La tradition républicaine et démocratique en souffre. On observe une sacralisation de l'ethnocentrisme, où les groupes sociaux, ethniques ou politiques agissent en faveur de leurs intérêts, souvent au détriment du sens de l'État et de la solidarité nationale.
Il a également souhaité un prompt rétablissement au professeur Théophile Obenga, en attendant son retour pour continuer à enrichir la diversité de savoirs en vue de la renaissance africaine. Avec des idées convergentes, il espère que la SOPHIA favorisera une réflexion critique sur le rôle du philosophe dans la société.
Il a encouragé la SOPHIA à approfondir son partenariat d'utilité publique pour systématiser les rencontres citoyennes au-delà des salles de cours. Cela permettrait de rendre la critique philosophique plus opérationnelle et de lutter contre l'ignorance qui alimente les fanatismes et les guerres inciviques. L'enjeu principal de ces fantasmes idéologiques reste la quête ou la conservation du pouvoir, souvent à la croisée de conflits d'intérêts particuliers.

Cyr Armel YABBAT-NGO

HYDROCARBURES

Le baril de Djeno Mélange fixé à 74,053 dollars

Réunis du 9 au 11 avril 2025 à Pointe-Noire, les experts de l'Etat congolais et des sociétés pétrolières exerçant au Congo se sont accordés pour fixer les prix fiscaux des pétroles bruts produits en République du Congo et commercialisés au cours du premier trimestre 2025. La réunion a été organisée par la société TotalEnergies EP Congo et a été ouverte par le Pr Macaire Batchi, directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures.

Photo de famille des participants à la rencontre

En effet, avec l'application des dispositions des contrats de partage de production qui demandent que dans le mois suivant la fin de chaque trimestre, le Congo et les entités du groupe contracteur se rencontrent afin de déterminer d'un commun accord, pour chaque qualité d'Hydrocarbures liquides, et fixer le prix pour chaque mois du trimestre écoulé.
Les experts congolais et les directeurs généraux des sociétés pétrolières ont échangé pendant trois jours sur quatre points dont la dynamique du marché international du pétrole brut au premier trimestre 2025; les perspectives du marché international du pétrole brut au deuxième trimestre 2025; le comportement des pétroles bruts congolais sur le marché international et les prix fiscaux des pétroles bruts produits en République du Congo et commercialisés au cours du premier trimestre 2025.
Ces travaux ont eu une bonne qualité des échanges et aussi de bonnes contributions des différents intervenants. Cela a permis de renforcer la capacité collective, tout en valorisant les ressources pétrolières du pays dans un environnement de plus en plus concurrentiel et exigeant.
Ainsi, les moyennes trimestrielles pondérées aux quantités négociées de ces différentes qualités ont été les suivantes :
- Djeno Mélange: 74,053 dollars par baril avec un différentiel de -1,407;
- Nkossa Blend: 75,493 dollars par baril avec +0,252 dollar par baril de différentiel par rapport au Brent daté ;
- Yombo:78,463 dollars par baril avec +2,950 dollars par baril de différentiel par rapport au Brent daté ;
- Nkossa Butane:58,982 dollars par baril avec un différentiel nul par rapport au Butane North West Europ (NWE);
- Nkossa propane: 37,440 dollars par baril avec -0,273 dollars par baril de différentiel par rapport au propane Mont Belvieu.
Ainsi, la moyenne trimestrielle des prix fixés des hydrocarbures au premier trimestre 2025 est de 76,003 dollars par baril, avec une augmentation de moyen de +0,598 dollars par baril.
Dans son mot de remerciement, le directeur général de TotalEnergies EP Congo, Eric Delatre, a remercié l'ensemble des participants pour la qualité des échanges et des contributions. Car ces discussions ont permis aux participants d'identifier les lieux d'action et de renforcer la confiance entre les différents acteurs du secteur pétrolier.
En clôturant les travaux, le professeur Macaire Batchi, représentant le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a salué la qualité des échanges vécue au cours des travaux et a remercié l'engagement, la rigueur et l'esprit de collaboration de tous les participants.
«Les décisions arrêtées aujourd'hui reposent sur une base solide. Celle d'une analyse partagée des fondamentaux du marché, d'une anticipation prudente des tendances à venir, et d'une volonté commune de préserver la valeur de notre production nationale. Il ne s'agit pas seulement de fixer des prix, mais de défendre une orientation stratégique qui garantit la stabilité, la transparence et la soutenabilité de notre politique pétrolière», a dit le directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures.
À noter que les travaux ont été dirigés par Jean-Jacques Ikama, directeur général de l'Economie, de l'audit et du trading pétrolier et président du comité des prix. La prochaine réunion des prix sera organisée par la société AMMAT du 9 au 11 juillet 2025 prochain à Pointe-Noire.

Madocie Déogracias MONGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Quatre disparus dans le naufrage d'un canot rapide sur le fleuve Congo

Quatre personnes seraient portées disparues dont deux enfants, mardi 22 avril 2025, à la suite du naufrage d'un canot rapide faisant la liaison entre Brazzaville et Kinshasa, sur le fleuve Congo. Selon une source, cette embarcation avait 15 personnes à bord dont 12 ont pu être sauvées de justesse par les secours. Elle aurait heurté une grume flottant sur le fleuve avant de couler. Une autre source affirme que parmi les personnes à bord de ce canot rapide se trouvaient deux religieuses de Saint-Antoine de Padoue de Djiri, dont une a été sauvée, et l'autre portée disparue.

Un sit-in en perspective à la Primature

Des personnes vivant avec handicap entendent organiser un sit-in illimité devant la Primature, afin d'alerter sur leur situation. Homme et femmes revendiquent leur intégration au sein de la Fonction publique. Dans une déclaration, un de leurs syndicats, la Fédération congolaise des organisations des personnes vivant avec handicap (FCOPHA), déplore la non-application des textes en vigueur, notamment leur marginalisation lorsqu'il s'agit de l'intégration dans la Fonction publique.

Recrudescence des vols de câbles électriques à Brazzaville

Les vols nocturnes se multiplient ces derniers temps. Une bande de voleurs de câbles électriques publics écume par exemple les arrondissement 2 Bacongo, et 4 Moungali. Le week-end dernier, des dizaines de mètres de câbles ont ainsi été emportées, notamment vers l'ex-Télé Congo à Bacongo et à Moukondo Fromage, à Moungali. Les malfaiteurs sont en quête de cuivre.

Deux personnes meurent par électrocution !

Le drame s'est passé samedi 19 avril 2025 vers Mindouli, dans le département du Pool. Deux agents d'une société de sous-traitance travaillant avec la société d'entretien des lignes haute tension et très haute tension de la société Energie électrique du Congo (E2C) sont morts électrocutés en tentant de réaliser des travaux de réparation. Aucune autre perte n'a été déplorée, bien que ce drame soit à l'origine d'une coupure d'électricité pendant plusieurs heures ce jour-là.

NECROLOGIE

Décès de l'ancien ministre Aimé Emmanuel Yoka au Maroc

Maître Aimé Emmanuel Yoka est décédé vendredi 18 avril 2025 à Rabat, au Maroc, où il avait été évacué pour des soins. A 93 ans, ce serviteur assidu de l'Etat a occupé de nombreuses fonctions: ministre ; maire de Brazzaville; ambassadeur; ministre d'Etat, directeur de cabinet du Président de la République; député. Il fait partie des hommes dont l'action, l'engagement et le dévouement pour leurs semblables, tracent des sillons dans la mémoire collective et s'inscrivent en référence pour leurs contemporains et la postérité.

LOKUTA TO SOLO ?

NON, LA NAMIBIE N'A PAS EXPULSÉ LES AMÉRICAINS DE SON TERRITOIRE

Par Fact-Check Congo, en partenariat avec La Semaine Africaine

Depuis quelques jours, une rumeur persistante fait le tour des réseaux sociaux, affirmant que la Namibie aurait expulsé plus de 500 citoyens américains de son territoire. Une information partagée sans vérification, et largement commentée en Afrique francophone comme un acte de défiance envers l'Occident.

Pourtant, cette affirmation est fausse.

Le 16 avril 2025, la présidence de la République de Namibie a publié un communiqué officiel sur ses plateformes numériques démentant formellement cette information. Ce travail de vérification a été mené en profondeur par l'équipe de Fact-Check Congo, qui a consulté plusieurs sources officielles : sites gouvernementaux namibiens, communiqué officiel, déclarations de l'ambassade américaine en Namibie, ainsi que des médias locaux fiables. Le verdict est clair : il s'agit d'une fausse information. Plus encore, cette rumeur démontre comment une simple publication mensongère peut se transformer en une fausse nouvelle virale, si elle n'est pas rapidement démontée par un travail de vérification rigoureux.

Tala vérité, pas la rumeur!

À l'heure où la désinformation se propage à la vitesse d'un clic, la vigilance citoyenne est indispensable. Chaque internaute a un rôle à jouer. Avant de partager, posons-nous la question: est-ce vrai? Est-ce vérifié ?

Fact-Check Congo s'engage, chaque semaine, à vous aider à faire le tri entre vérité et mensonge. Vous avez un doute sur une information? Envoyez-la à Fact-Check Congo via WhatsApp, Facebook, ou visitez notre site au **www.factcheck-congo.com**

Rosie Pioth

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement)
Centre-ville, Brazzaville.
Tél :(00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

«PARC INDUSTRIEL AGRICOLE DU CONGO EN SIGLE PIAC»
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au Capital de 10.000. 000 de FRANCS CFA
Siège Social : P 13 151 V, SONACO, MOUKONDO, Brazzaville.
RCCM: CG-BZV-01-2025-B17-00002
REPUBLIQUE DU CONGO.

CESSION DE 40% D'ACTI0NS - TRANSFORMATION DE LA PERSONNE MORALE- AMENDEMENT DES STATUTS ET POUVOIRS

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique de la Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle (SASU) dénommée **«PARC INDUSTRIEL AGRICOLE DU CONGO» EN SIGLE PIAC,** en date à Brazzaville du 27 mars 2025, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 28 mars 2025, **sous Folio 058/6, n°1725,** trois résolutions ont été adoptées à savoir :

1. La cession de 40% d'actions ;
2. La transformation de la personne morale en Société par Actions simplifiée pluripersonnel ;
3. L'amendement des statuts et les pouvoirs.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce do Brazzaville, le 31 mars 2025, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-D-00358**

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, **le 31 mars 2025**, **sous le numéro CG-BZV-01-2025-M-12331.**

Fait à Brazzaville, le 17 avril 2025

Pour avis
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE DOMANIALE
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU
BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE

N° 07/2025/MFBPP/DGID/DEFFD/DIIDPNK/BCHPF-PNR CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et réquérants suivants :

N°	REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	31154 du 19/12/2023	Plle(s) 09 et 10	Bloc 88	Section CD 5	Superficie 800,00 m²	Nanga (Famille TCHIYOBO)	Arr 06	LIKELIMSION WUMA Estelle Kelly
2	28472 du 29/05/2019	Plle(s) 05	Bloc 28	Section BM	Superficie 219,57 m²	NGOYO (Flle NGAND NGOYO)	Arr 06	MINSI BEKALA Elise Loane Anouchka et BEKALA BEKALA Daniel Jonathan
3	31695 du 27/11/2024	Plle(s) DOMAINE	Bloc /	Section /	Superficie 5000,00 m²	YABOU (Flle MbondoMbinga)	Arr /	MONGO Aimé Emile
4	24384 du 02/02/2014	Plle(s) 04 bis	Bloc 74	Section BM (Tchinvassa)	Superficie 162,48 m²	NGOYO	Arr 06	DOUCOURE Amadou Abou
5	31211 du 01/02/2024	Plle(s) 02	Bloc 150	Section BL	Superficie 500,00 m²	NGOYO-Ecole (Flle Tchiyendi)	Arr 06	MADZOU Jacques Lazare
6	31554 du 03/09/2024	Plle(s) 03, 04, 07 et 08	Bloc 164	Section A	Superficie 2000,00m²	Nkotchi-Fouta (Flle Tchifoussou)	Arr /	DONGUILA Henri
7	30711 du 21/04/2023	Plle (s) domaine	Bloc 14	Section BP	Superficie 14670,00 m²	MPITA	Arr 01	Succession BATCHI Alphonse représenté par Madame BATCHI N'KUMBA Josiane Adeline
8	22672du 22/07/2013	Plles(s) 11	Bloc 13	Section BS	Superficie 500,00m²	TCHIMBAMBA AEROPORT	Arr 01	MOUSSA MOHAMED Nanssirou
9	30835 du 10/07/2023	Plles(s) 04	Bloc 11	Section BS	Superficie 429,56 m²	Tchimbamba aviation (domaine ADDO)	Arr 01	POMBO Delphine
10	29906 du 21/10/2021	Plle(s) 04	Bloc 103 ex 41 bis	Section J	Superficie 721,10 m²	CENTRE VILLE (KM4)	Arr 01	YOCKAH Pamphile Charlo
11	28839 du 13/12/2019	Plle(s) 08, 09 et 10	Bloc 50	Section BN	Superficie 1500,00 m²	NGOYO (Tchissetchi)	Arr 06	MVOGO NKADA Prince Betti
12	29886 du 12/10/2021	Plle(s) 271	Bloc /	Section J	Superficie 232,42 m²	MPITA	Arr 01	MOUSSOUAMOU Thiery Raziel Ada
13	30848 du 13/07/2023	Plle(s) 04	Bloc 220	Section NI	Superficie 500,00 m²	DJENO (Flle TCHIMPANANA)	Arr 06	BIMANGOU Gloria Celeste
14	30150 du 27/04/2022	Plle(s) 04 Qté	Bloc 7 bis	Section G	Superficie 190,31 m²	CENTRE VILLE	Arr 01	SEZAN Aurelien
15	27065 du 12/07/2017	Plle(s) 06	Bloc 14	Section BN	Superficie 487,20 m²	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	MAHOUNGOU KABOUTAKO Fulgite
16	31166 du 09/01/2024	Plle(s) 04 et 06	Bloc 15	Section /	Superficie 1000,00 m²	Pointe Indienne (Flle Loungou-Lou-Loubou)	Arr /	KAMANKE Marien Fridelin
17	31379 du 13/05/2024	Plle(s) 271 bis	Bloc /	Section G	Superficie 325,38 m²	CENTRE VILLE	Arr 01	LETEMBET-IPPET Apolinaire André
18	24711 du 19/02/2015	Plle(s) 04	Bloc 272	Section BN	Superficie 500,00 m²	NGOYO (MBOMA TCHIMBAMBOUKA)	Arr 06	BASSANGUI Joseph
19	31210 du 31/01/2024	Plle(s) 56 bis A	Bloc /	Section H	Superficie 1000,00 m²	BASE INDUSTRIELLE	Arr 01	SOCIETE EXPRESS AFRIQUE CONGO
20	31693 du 25/11/2024	Plle(s) 01 à 10	Bloc 156 bis	Section BT	Superficie 4021,77 m²	Ngoyo, Zone Agri congo (Flle Tchimbamounda)	Arr 06	KAMBISSI Marguerite
21	30675 du 30/03/2023	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 996,04 m²	DJENO		MOUAFO DJATE Arnauld
22	31270 du 13/03/2024	Plle(s) 266	Bloc 12	Section M	Superficie 906,45 m²	KM4	Arr 01	DJOMBO Brice Arnaud
23	31352 du 29/04/2024	Plle(s) / 285	Bloc /	Section G	Superficie 930,85 m²	CENTRE VILLE	Arr 01	SOCIETE CIVILE IMMOBILERE KOMA
24	31828 du 10/03/2025	Plle(s) 45 quinté	Bloc 50	Section H (militaire)	Superficie 105,00 m²	CENTRE VILLE	Arr 01	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE (SCI KIKIA)
25	30942 du 28/08/2023	Plle(s) 03	Bloc 06	Section M²	Superficie 404,09 m²	AEROPORT	Arr 01	OYOU François
26	31649 du 17/10/2024	Plle(s) DOMAINE	Bloc /	Section /	Superficie 1000,00 m²	BAS KOUILOU	Arr /	MAKAYA Christian Wilfrid
27	31719 du 16/12/2024	Plle(s) 11	Bloc 170 ter	Section: L	Superficie 267,18 m²	LA BASE	Arr 01	DAMAS Née MOUANDA Lydie Clarisse
28	31709 du 11/12/2024	Plle(s) 12	Bloc 170 ter	Section L	Superficie 592,36 m²	LA BASE	Arr 01	DAMAS Née MOUANDA Lydie Clarisse
29	28358 du 13/03/2019	Plles (s) 01	Bloc 106	Section BN	Superficie 740,00 m²	MAHINGA	Arr 06	MAHOUNGOU Jeanne Marie Adeline
30	30227 du 16/06/2022	Plle(s) 39 bis	Bloc 03	Section: H	Superficie 340,00 m²	CAMP 31 JUILLET	Arr 01	MASSELOT Baron Alpheen, MASSELOT MOUANDA Rachel Asnath, et MASSELOT Mauricia Estimée
31	31740 du 08/01/2025	Plle(s) 349qter	Bloc /	Section M	Superficie 434,56 m²	KM4	Arr 01	OKEMBA EPOLO Jérôme
32	31543 du 26/08/2024	Plle(s) 01	Bloc 01	Section J	Superficie 522,64 m²	KM4	Arr 01	SOCIETE RAH-SCI
33	31782 du 07/02/2025	Plle(s) 06 bis	Bloc 54	Section BH	Superficie 183,00 m²	TCHIMAGNI	Arr 06	GOCKABA Leila Mary-Ange
34	30224 du 15/06/2022	Plle(s) 19 et 20	Bloc 316	Section BS	Superficie 946,81 m²	E.P.LUMUMBA	Arr 01	NGONO née lemina Emmanuelle Yamboula
35	31690 du 21/11/2024	Plle(s) 03	Bloc 25	Section BD	Superficie 343,39 m²	MPAKA (Mouissou Madeleine)	Arr 03	SAMA BOUESSE Ezéchielle Prosper-Davide
36	31542 du 26/08/2024	Plle(s) 10	Bloc 01	Section BF	Superficie 221,27 m²	MPAKA (Amour du Pays)	Arr 03	BOUBOTE-MIASSOBA Eldhorge Serein
37	31415 du 29/05/2024	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 500,00 m²	VILLAGE DJENO	Arr 06	MABIKAS-NIANGUI Dorsia-Davidna
38	31142 du 14/12/2023	Plle(s) 09 et 10	Bloc 180	Section BM	Superficie 1000,00 m²	NGOYO ('Flle MATOLO)	Arr 06	SOCIETE EG-CORPORATION
39	31464 du 04/07/2024	Plle(s) 06	Bloc 77	Section CD5 2ème Tranche	Superficie 400,00 m²	Nanga (Famille TCHIYOBO)	Arr 03	MASSENGO Emilienne Bikinkita
40	30734 du 11/05/2023	Plle(s) 08	Bloc 16	Section BT	Superficie 750,00 m²	TCHIMBAMBA (Zone Mbanda)	Arr 01	ONDONGO Paule-Léane Hugues et BONGABIA OUASSA Hugues-Eloane Bénédicte

Au-déla d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevables.
(Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau
Romaric Aimard
NGASSAKY OBANDZA

Fait à Pointe-Noire , le 09 avril 2025

CRISE EN RD CONGO

Faure Gnassingbé désigné médiateur par l'Union africaine

Pour résoudre le conflit dans l'Est de la République Démocratique du Congo, le président togolais Faure Gnassingbé a été désigné médiateur de l'Union africaine. Il succède au président angolais Joao Lourenço qui occupait cette fonction, et qui a démissionné.

Le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, a remercié les pays de l'Union africaine *«pour la confiance exprimée à l'égard du président togolais»*. Il a assuré que Faure Gnassingbé *«contribuera activement à la recherche d'une paix durable dans la région des Grands Lacs»*.

Mais, ce choix suscite la controverse: une quinzaine d'organisations togolaises dénoncent un manque de légitimité de leur président. Louis Rodolphe Attiogbe du Mouvement Novation internationale, ne cache pas son scepticisme.

La tâche s'annonce difficile pour le président togolais. Son prédécesseur, Joao Lourenço, a essuyé plusieurs revers diplomatiques. Peu après sa nomination, Faure Gnassingbé a pris son bâton de pèlerin pour se rendre à Luanda, Kinshasa et Kigali pour échanger avec les présidents Joao Lourenço, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo et Paul Kagame.

Depuis fin 2021, une demi-douzaine de trêves et de

Faure Gnassingbé

cessez-le-feu ont été décrétés dans l'Est de la RD Congo, tous rapidement rompus. La première étape pour le président togolais sera de fusionner et d'harmoniser les deux processus de médiation existant: ceux de Luanda et de Nairobi pour éviter une multiplication des canaux de discussions.

Depuis des semaines, le Qatar conduit lui aussi en parallèle, et en toute discrétion, un processus de facilitation à Doha. Fin mars, à la surprise générale, et après plusieurs tentatives avortées de la part de l'Union africaine, les présidents rwandais et congolais avaient finalement accepté de se rencontrer.

Alain Patrick MASSAMBA

REMERCIEMENTS

Monsieur Aloyse DISSISSA et famille, les enfants DISSISSA et la famille NDINGA remercient très sincèrement l'équipe presbytérale de la cathédrale Saint Paul Apôtre de Dolisie, le personnel du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, le personnel du ministère de la Jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, les parents, amis et connaissances, pour le soutien multiforme reçu lors du décès et des obsèques de leur épouse, mère et fille, Madame Constance DISSISSA née NDINGA, cheffe des travaux au Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage des métiers de services (CEFA)

de Brazzaville.

«Le juste, même s'il meurt avant l'âge, trouve le repos» **(Sagesse 4,7)**

AFRICA CAPITAL MARKETS FORUM (ACMF)

Libreville s'apprête à abriter la 4e édition

La capitale gabonaise, abritera du 4 au 6 mai 2025, la 4e édition de l'Africa capital markets forum (ACMF). Une rencontre organisée par One Africa forums, en partenariat avec la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (COSUMAF), sous l'égide du ministère de l'Economie et des participations du Gabon.

Le rendez-vous regroupera plus de 250 décideurs financiers, régulateurs, institutions boursières, banques, fintechs et investisseurs venus de toute l'Afrique et au-delà, pour trois jours de débats stratégiques autour d'un objectif commun: stimuler la transformation des marchés de capitaux en Afrique centrale et renforcer leur intégration continentale. L'ambition étant de bâtir des marchés de capitaux modernes, profonds et interconnectés.

L'ACMF 2025 s'inscrit dans une dynamique régionale ambitieuse visant à développer et renforcer les marchés de capitaux locaux, en phase avec les meilleures pratiques internationales; harmoniser la régulation et les cadres fiscaux, essentiels à la croissance et à la transparence; stimuler les investissements africains, grâce à une meilleure interconnexion des places financières, à la mobilisation de l'épargne locale et à l'émergence d'une nouvelle génération d'investisseurs.

La vision 2025-2030 pour des marchés de capitaux réinventés en Afrique; l'état des lieux en Afrique centrale et les leviers de son développement intégré; la gouvernance des intermédiaires de marché et l'attractivité pour les investisseurs institutionnels; l'émergence d'une nouvelle génération d'épargnants et d'investisseurs; l'innovation financière: de la blockchain à la titrisation, en passant par le mobile money. Telles sont entre autres thématiques phares de l'ACMF 2025. Un événement auquel prendront part des personnalités reconnues, parmi lesquelles Jacqueline Adiaba-Nkembe (Présidente de la COSUMAF), Louis Banga Ntolo, Directeur général de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), Badanam Patoki de l'Autorité des marchés financiers de l'Union monétaire ouest-africaine (AMF-UMOA), ainsi que des représentants de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de la Banque africaine de développement (BAD), de CDG Capital, de la CDC Gabon, etc.

En choisissant Libreville comme ville-hôte, l'édition 2025 affirme la volonté commune de la COSUMAF et de One Africa forums de faire de l'Afrique centrale un pôle financier dynamique, connecté aux autres régions du continent, et capable d'attirer les capitaux locaux et internationaux dans des cadres de confiance, de transparence et d'innovation.

Pour rappel, la troisième édition de l'Africa capital markets forum a eu lieu du 23 au 25 avril 2024, à Douala, au Cameroun.

Par ailleurs, One Africa forums est un acteur de référence dans l'organisation de forums économiques panafricains. Cette structure a, à son actif, plus de 250 événements à travers l'Afrique du Nord, de l'Ouest et Centrale, rassemblant plus de 120 000 décideurs autour des grands enjeux du continent.

Véran Carrhol YANGA

JUSTICE

Joseph Kabila poursuivi pour haute trahison

Le ministre de la Justice de la RD Congo, Constant Mutamba a ordonné samedi 19 avril 2025 des poursuites contre Joseph Kabila. L'ancien président et sénateur à vie, est accusé de haute trahison pour son implication présumée dans le soutien aux groupes rebelles AFC/M23. Son arrivée surprise à Goma, ville sous contrôle de ces rebelles, a provoqué une onde de choc à travers le pays. L'ancien président qui marque son retour, affirme vouloir contribuer aux efforts de paix dans l'Est de la RD Congo, une région en proie à un conflit violent depuis des années.

Joseph Kabila mijote-t-il un plan contre le régime de Kinshasa?

Le retour de Joseph Kabila Kabange, après un exil volontaire, suscite des réactions contrastées parmi les habitants de Goma. Certains, comme Amani Safari, espèrent que sa présence marque un tournant et permette de mettre fin au conflit. D'autres, comme Sifa Assoumani, se montrent plus sceptiques, rappelant que la guerre a perduré pendant son mandat.

Le gouvernement congolais a ordonné des poursuites judiciaires et une saisie de ses biens. Et la suspension de son parti, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD). Le choix de Goma comme point d'entrée a également soulevé des questions. Prince Muhindo s'interroge sur la cohérence de cette décision, considérant que Kabila aurait pu choisir une autre ville si ses intentions étaient réellement pacifiques.

Le parti de l'ancien président a été suspendu sur toute l'étendue du territoire congolais par le ministre de l'Intérieur, Jacquemain Shabani. S'ajoutent à cette suspension, des poursuites pénales, le gel des avoirs et la restriction de mouvement pour les cadres du parti. De son côté, le PPRD dénonce une «diversion grossière» qui vise à masquer l'incapacité gouvernementale à sécuriser le pays.

En réponse aux accusations dont il fait l'objet, Joseph Kabila a déclaré le 20 avril: *«Comme annoncé par mon chargé de communication, je m'adresserai incessamment au peuple congolais. Ce message ne viendra ni par des rumeurs ni par des interprétations. Je prendrai moi-même la parole, avec la responsabilité qui m'a toujours guidé. Quand un pays souffre, on ne reste pas silencieux. Et quand on revient, on ne revient pas pour observer»*.

Pour les analystes au nombre desquels Justin Mwanatabu, *«le retour de Kabila est un signal positif pour la paix, même s'il ne s'agit pas d'une solution miracle. Ils appellent à la prudence et à la patience, soulignant que la politique est un jeu complexe»*.

Alain-P. MASSAMBA et Jordelin MAMBOUNDI (Stagiaire)

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P. 1431 Tél. 05 539 37 46 1 05 736 64 64 République du Congo

ANNONCE LEGALE

«Eni Congo» S.A.U.

Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration
Capital social: Cinq Cent Mille Dollars américains (500 000 USD)
Siège social: 125-126, Avenue Charles de Gaulle, B.P: 706
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM : CG-PNR-OI

Ratification de la 395ème Réunion du Conseil d'Administration - Approbation du projet de reconstitution des capitaux - Délégation des pouvoirs au Directeur Général - Approbation des comptes intermédiaires - Approbation de la proposition du Conseil d'Administration de reconstituer les capitaux propres de la société & Mise à jour des statuts

I- Suivant Procès-verbal de la 396ème Réunion du Conseil d'Administration de la société «Eni Congo » S.A.U., tenue en date à Pointe-Noire du 26 juin 2024, déposé au rang des minutes de la Notaire soussignée, **le 07 mars 2025,** enregistré à Pointe-Noire **le 12 mars 2025, sous folio 49/14, n° 8026** ; les administrateurs de ladite société ont pris les résolutions ci-après :

- Ratification de la 395ème Réunion du Conseil d'Administration ;
- Approbation du projet de reconstitution des capitaux propres ;

Délégation des pouvoirs au Directeur Général pour la réalisation des formalités légales ;

II. Aux termes du Procès-verbal des Résolutions Mixtes nmo 85 de l'Actionnaire Unique de la société «Eni Congo» S.A.IJ., en date à Pointe-Noire du **23 décembre 2024,** déposé au rang des minutes de la Notaire soussignée, le 07 mars 2025, enregistré à Pointe-Noire **le 12 mars 2025, sous folio 49/15, n° 8027** ; l'actionnaire unique de ladite société a pris les résolutions suivantes :

- Approbation des comptes intermédiaires ;
- Approbation de la proposition du Conseil d'Administration de reconstituer les capitaux propres de la société ;

Modification des articles 7 et 8 des statuts ;

- Mise à jour des statuts ;
- Attribution des pouvoirs au Conseil d'Administration de déléguer au Directeur Général les pouvoirs pour la réalisation des formalités légales.

III. Il résulte de la déclaration notariée de souscription et de versement, reçue par la Notaire soussignée, le 07 mars 2025, l'augmentation du capital social à 477 300 000 de Dollars américains, par la création de 23 865 000 nouvelles actions de valeur nominale de 20 Dollars américains chacune pour le porter de 500 000 à 477 800 000 de Dollars américains. Ledit capital a été par la suite diminué par absorption d'une partie du report à nouveau d'un montant de 477 300 000 Dollars américains, ramenant ainsi le capital social définitif à 500 000 Dollars américains.

Mention modificative a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 24 mars 2025, sous le n° **CG-PNR-01-2025-D-00312.** Le tout, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 18 avril 2025

Pour avis
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

VATICAN

Le Pape François est mort

Hospitalisé le 14 février dernier, à la polyclinique Gemelli de Rome pour une infection respiratoire, le Pape François, âgé de 88 ans (1936-2025), a fait face à une pneumonie et à des problèmes d'insuffisance rénale. Pendant son hospitalisation et sa convalescence qui ont duré jusqu'au 23 mars, la communauté catholique et les fidèles du monde entier ont prié pour l'amélioration de sa santé.

Hélas, l'évêque de Rome, 266e Pape, successeur de Pierre, est décédé le lundi de Pâques à 7h35 à sa résidence de Sainte Marthe, après qu'il soit apparu sur le parvis de la Basilique Saint Pierre, le dimanche de Pâques, à bout de souffle: *«Chers frères et sœurs, joyeuse fête de Pâques»*, a-t-il dit avec une voix rauque, avant de prendre un bain de foule après la bénédiction Urbi et Orbi. Il s'en est allé à la suite d'un AVC en cette année jubilaire qu'il a lui-même décrétée, sur le thème *«Pèlerins de l'espérance»*, après douze années passées à la tête de l'Eglise catholique universelle. L'annonce du décès du Souverain Pontife a été faite par le cardinal Kévin Farrell, porte-parole du Vatican pour la circonstance, camerlingue.

Premier Pape latino-américain, un continent hébergeant le plus grand nombre de catholiques au monde, Jorge Mario Gergoglio (à l'état civil, et jésuite de par sa Congrégation religieuse) a succédé à Joseph Ratzinger, l'Allemand (Benoit XVI) qui avait renoncé à sa charge papale et qui était devenu pontife émérite. Ce jésuite qui est arrivé au ministère pétrinien à l'âge de 76 ans, a fait face à d'innombrables défis, notamment les réformes au sein de la curie romaine; l'assainissement de la banque Vaticane avec la mise en place du tribunal pour juger les malversations financières; la lutte contre le réseau des prêtres pédophiles, l'homosexualité; les abus sexuels; la diminution des vocations religieuses en Europe avec un nombre restreint des prêtres, reflet de la grave crise démographique qui sévit dans le vieux continent. Tandis que le continent africain connait une croissance et l'Amérique latine une avancée fulgurante qui fait d'elle l'avenir du catholicisme. Un Pape pèlerin populaire, parcourant le monde, plus proche des plus fragiles avec une pastorale de proximité envers les pauvres, les plus démunis, les opprimés, beaucoup d'humilité et toujours sensible aux situations de guerres qui déchirent le tissu social mondial. Défenseur de l'environnement avec son encyclique sur l'écologie *«Laudato Si»*; un Pape conservateur qui a renversé la pyramide, bousculer les vieilles habitudes déjà ancrées au sein de la curie romaine. Voulant donner une nouvelle vision à l'Eglise, sur son parcours, il a rencontré des détracteurs, mais sa vision était incontestable. Les religieux dans leur tradition, notamment les jésuites n'aiment pas les postes de responsabilités et évitent les honneurs inutiles, c'est ce qui a caractérisé le Pape François. Affaiblit

Pape François

par son état de santé depuis 2023 et assis sur un fauteuil roulant, le Pape François est allé à la rencontre des fidèles à travers le monde. Son combat était axé sur les pauvres, les migrants, les avortements.

En effet, après la renonciation au siège apostolique de Benoît XVI, le jeudi 28 février 2013, 115 cardinaux électeurs s'étaient réunis en conclave en la chapelle Sixtine, au Vatican, pour élire le nouvel évêque de Rome et successeur de Pierre. Après 48h de débats, le mercredi 13 mars 2013, les électeurs guidés par l'Esprit-Saint pouvaient, enfin, décider et le cardinal Jean Louis Tauran (Français), protodiacre peut lâcher depuis le balcon de la loggia de la Basilique Saint Pierre de Rome: *«Annuntio Vobis gaudium magnum: Habemus Papam»* (Je vous annonce une grande joie, nous avons un Pape). C'était la grande joie à Buenos aires, capitale de l'Argentine, le pays d'origine du nouveau Pape, François à l'exemple de François d'Assise (défenseur des pauvres) et chez les catholiques du monde entier. Après son intronisation et son installation, le Pape François a célébré sa première messe le mardi 19 mars 2013 en la fête de Saint Joseph époux de la Vierge Marie sur le parvis de la Basilique Saint Pierre de Rome. C'était le début de son pontificat rehaussé de la présence de la présidente de la République d'Argentine d'alors, Mme Cristina Kirchner. En douze ans de pontificat, le Pape François a effectué 47 voyages apostoliques à travers le monde et visité dix pays africains avec ses 263 millions de fidèles, à commencer par la République Centrafricaine en 2015, en pleine guerre opposant les Balaka et les Séleka. On se souvient aussi de son déplacement, en février 2023, en République Démocratique du Congo en pleine guerre, à l'Est. Aujourd'hui, 1 milliard 400 mille de catholiques sont en deuil et pleurent le Souverain Pontife. 135 cardinaux électeurs dont 18 Africains sont en pré-conclave à Rome pour préparer les obsèques et la succession.

Pascal BIOZI KIMINOU

MESSE CHRISMALE DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE POINTE-NOIRE

A la cathédrale, Mgr Abel Liluala a exhorté les prêtres et les fidèles à l'unité et à l'espérance

Le jeudi 10 avril 2025, la cathédrale Saint-Pierre apôtre, dans le premier arrondissement Lumumba a été pris d'assaut par de nombreux prêtres, des religieuses et des fidèles laïcs, à l'occasion de la messe chrismale anticipée. Au cours de cette messe, placée sous l'animation liturgique de la chorale Saint sacrement de la paroisse Saint-Esprit de Mpaka et les amis du grégorien, Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire qui était accompagné de Mgr Jean-Claude Makaya Loemba, évêque émérite de Pointe-Noire et de l'abbé Nance Farel Djembo, vicaire général, a exhorté la chrétienté à l'unité et à l'espérance.

Une célébration eucharistique au cours de laquelle les prêtres ont renouvelé leurs promesses sacerdotales, ce que l'on peut appeler la fête du clergé. La messe chrismale c'est la Sainte Cène où Jésus institua le sacrement de l'eucharistie et lava les pieds de ses apôtres en signe d'humilité. C'est au cours de cette messe que l'évêque du lieu bénit les trois catégories d'huiles Saintes qui sont utilisées pour l'onction des catéchumènes, le sacrement des malades, le sacrement de baptême et de confirmation, ainsi que le Saint Chrême pour le sacrement de l'ordre (prêtre, évêque). L'abbé John Ruben Crédo Moussendo, curé de la cathédrale Saint Pierre apôtre, s'est réjoui de recevoir tous les prêtres de l'archidiocèse dans sa paroisse qui est l'église cathédrale de l'évêque avant de leur souhaiter une bonne fête de vie sacerdotale.

Dans son homélie, Mgr Abel Liluala a invité édifié ses collaborateurs prêtres à s'efforcer à être à la hauteur des tâches liées aux ministères sacrés, comme l'ont fait leurs aînés. *«Jésus ne se donne pas une mission personnelle, mais il la reçoit du Seigneur. Tout homme de Dieu est un envoyé, et un envoyé ne se donne pas une mission, mais il la reçoit. On ne se choisit pas soi-même. C'est le Seigneur qui nous choisit. Sommes-nous conscients que depuis notre baptême, nous avons aussi l'Esprit à nos côtés? Sommes-nous conscients que depuis notre consécration sacerdotale,*

Mgr bénissant les huiles Saintes

l'Esprit de Dieu est là à nos côtés? Nous aussi nous sommes appelés à faire ce passage par la Porte Sainte. Ce passage nous rappelle cet effort permanent que nous devons faire, de quitter le vieil homme pour être un homme nouveau», a dit Mgr Abel Liluala.

Ensuite, les prêtres se dressant devant l'autel, ont renouvelé leurs engagements sacerdotaux pour vivre dans le respect, l'obéissance envers l'évêque et la chasteté. Puis, Mgr l'archevêque a procédé à la bénédiction des huiles.

A la fin de la messe, l'abbé Nance Farel Djembo a remercié tous les prêtres pour cette grande mobilisation, signe d'union, de fraternité et de bonne collaboration autour de l'archevêque.

Dans son mot, Mgr l'archevêque a rappelé aux prêtres le rôle qui est le leur dans l'Eglise-famille de Dieu et les obligations auxquelles ils sont tenus. Aussi a-t-il invité les fidèles laïcs à aider les prêtres dans leurs missions à travers leurs prières intenses.

Madocie Deogratias MONGO

NONCIATURE APOSTOLIQUE
REPUBLIQUE DU CONGO

COMMUNIQUE

La Nonciature Apostolique (Ambassade du Saint-Siège), en République du Congo a le regret de porter à votre connaissance le décès du Pape François survenu le lundi 21 avril 2025, lundi de Pâques, au Vatican à 7h35. Le Pape François est le 266e Pontife qui a guidé l'Eglise Catholique depuis le 13 mars 2013.

La Nonciature Apostolique informe qu'une messe de suffrage sera célébrée en la Basilique Sainte Anne du Congo. La date et l'heure seront confirmées ultérieurement. La Nonciature Apostolique en République du Congo saisit l'occasion pour inviter tous les catholiques et les personnes de bonne volonté qui ont connu l'œuvre du Saint-Père, le pape François, à élever une prière à Dieu pour le repos éternel de l'âme du défunt pontife. Un appel est lancé pour attendre dans la foi l'avenir de l'Église et à prier pour le collège des cardinaux qui sera en conclave pour l'élection du nouveau pontife. Un livre de condoléances est ouvert dans toutes les cathédrales des diocèses du Congo pour les fidèles laïcs et personnes de bonne volonté. Pour les autorités gouvernementales, politiques et administratives ainsi que de la société civile, le livre de condoléances est ouvert à la Nonciature Apostolique, derrière Javouhey, à Brazzaville.

Les obsèques du Souverain Pontife auront lieu le samedi 26 avril 2025 en la Basilique Sainte Marie Majeure (selon son vœu et sa proximité à la Vierge Marie), après la messe des funérailles en la Basilique Saint Pierre de Rome.

Brazzaville, 21 avril 2025

REFLEXION

A la découverte de la pensée sociale des Evêques de la Conférence épiscopale du Congo-Brazzaville (CEC).

La Conférence Episcopale du Congo (CEC), réunissant tous les Evêques des diocèses du Congo-Brazzaville, a toujours exposé son point de vue par rapport à la vie politique et sociale au Congo-Brazzaville en général, et particulièrement par rapport à la gouvernance dudit pays. Les évêques du Congo-Brazzaville tachent toujours d'émettre un point de vue sur la manière dont le pays est gouverné, de lancer des sonnettes d'alarme sur certaines situations qui touchent à la vie politique, économique et sociale du pays.

Abbé Giscard Stève Mayala Mampassi

Les interventions de la CEC, par l'entremise des évêques, s'effectuent souvent à travers des messages écrits que l'on diffuse sur la place publique via la presse tant audio-visuelle qu'écrite. Bien qu'étant politiquement neutre, la CEC se trouve être dans ses prérogatives lorsqu'elle effectue différentes interventions sur les questions sensibles qui touchent à la vie politique, économique et sociale du Pays, bref à sa gouvernance, puisque selon les enseignements de la Doctrine Sociale de l'Eglise, dans certains cas exceptionnels, c'est-à-dire dans des situations totalement inadmissibles de non-respect de la dignité de la personne humaine, donc des droits fondamentaux de l'homme pris dans sa totalité, les Eglises doivent sortir de leur sainte réserve et réagir.

La CEC doit s'engager pour être la voix du peuple en éclairant la conscience des forces vives de la nation. Il doit certainement en être ainsi pour l'Église et ses prêtres, qui ne sont pas appelés à s'engager dans la politique des partis mais, présents là où les gens vivent réellement, à les accompagner avec: *«une attention constante au bien commun et le souci du développement humain intégral»*. *L'Eglise a un rôle public qui ne s'épuise pas dans ses activités d'assistance ou d'éducation, mais qu'elle travaille à la promotion de l'homme et de la fraternité universelle»* (FT, 276). Tel que le Pape Léon XIII l'avait souligné en 1891, l'Eglise ne devrait pas être considérée comme une institution qui ne s'occupe que du soin des âmes des fidèles, négligeant tous les aspects de leur vie terrestre.

Dans la première Lettre encyclique de l'Eglise Catholique ''Rerum Novarum'', le Pape Léon XIII déclare: *«Qu'on ne pense pas que l'Eglise se laisse tellement absorber par le soin des âmes qu'elle néglige ce qui se rapporte à la vie terrestre et morale»*. Dans l'ordre de la moralité elle relève d'une mission distincte de celle des autorités politiques: l'Église se soucie des aspects temporels du bien commun en raison de leur ordination au souverain Bien, notre fin ultime. Elle s'efforce d'inspirer les attitudes justes dans le rapport aux biens terrestres et dans les relations socio-économiques (RN, 28). En effet, la CEC prend la parole et intervient sur des questions qui touchent à la vie humaine de la population congolaise.

(La suite dans nos prochaines éditions)

DECES DU PAPE FRANÇOIS

Le monde salue un humaniste, défenseur des pauvres

Le Pape François est décédé au matin du lundi 21 avril 2025, lundi de Pâques, à 88 ans, victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC). Sa disparition a suscité douleur, consternation et émotion à travers le monde où plusieurs dirigeants lui rendent hommage. Premier Pape latino-américain, François sera inhumé samedi 26 avril en la basilique Sainte-Marie-Majeure, l'une des quatre basiliques papales de Rome, conformément à son testament. Il sera le huitième successeur de Pierre à reposer dans cet édifice du Ve siècle, qu'il affectionnait particulièrement. Des semaines auparavant, le Souverain pontife avait été hospitalisé à la clinique Gemelli de Rome.

Jorge Mario Bergoglio, qui avait pris le nom de François pour son ministère pétrinien, a été élu en 2013, après la renonciation de Benoît XVI, qui avait succédé au Pape Jean-Paul II en 2005. Comme le saint Pape, François meurt lui aussi en pleine semaine pascale, le lendemain de sa dernière apparition publique Place Saint-Pierre, le dimanche de Pâques, lorsqu'il a béni les milliers de fidèles.

C'est le cardinal Kevin Joseph Farrell, préfet du Dicastère pour les laïcs, la famille et la vie, désormais camerlingue, qui a annoncé le décès du Saint-Père, avec tristesse.

«Chers frères et sœurs, c'est avec une profonde tristesse que je dois vous annoncer la mort de notre Saint Père François. Ce matin, à 7h35, l'évêque de Rome, François, est retourné à la maison du Père. Toute sa vie a été consacrée au service du Seigneur et de son Eglise. Il nous a appris à vivre les valeurs de l'évangile avec fidélité, courage et amour universel, en particulier en faveur des plus pauvres et des plus marginalisés», a annoncé le Camerlingue.

Mardi 22 avril, les 135 cardinaux se sont retrouvés pour la première congrégation générale afin de planifier les obsèques du Pape et définir les termes du prochain conclave. Mercredi, la dépouille du Pape défunt a été transférée de la maison Sainte Marthe où résidait le Pape à la basilique Saint-Pierre, où elle est exposée au public pour le recueillement. La cérémonie des funérailles du Souverain pontife se déroulera sur la Place Saint-Pierre en présence d'un grand nombre de chefs d'Etat et de gouvernement. Le cercueil sera ensuite transporté à la basilique Sainte-Marie-Majeure pour l'inhumation. L'Argentine son pays d'origine a décrété une semaine de deuil, ainsi que le Brésil, plus grand pays catholique au monde; l'Italie a elle aussi décrété 5 jours de deuil pour rendre hommage au Pape.

Pour la succession du Souverain pontife, les cardinaux voteront à bulletin secret, une majorité des 2/3 est requise. Le nouveau Pape sera élu entre le 7 et le 10 mai prochain à l'issue des votes des cardinaux de moins de 80 ans, symbolisé par la fumée blanche qui s'échappera de la chapelle Sixtine. S'il n'est pas élu, c'est le cardinal français Dominique Mamberti, proto-diacre, qui annoncera l'élection du nouveau Pape depuis le balcon de la basilique Saint-Pierre, selon la célèbre formule latine: *«Habemus papam»*, nous avons un Pape. Quelques noms des cardinaux (papabili: papables) sont déjà pressentis pour succéder au Pape François. Les 2/3 des cardinaux qui participeront au conclave ont été créés par le regretté Pape.

Poignée de main entre l'auteur de l'article et le Saint-Père lors de l'audience privée du 27 janvier 2025

Le Pape des pauvres ou le Pape des migrants, tel qu'on le surnommait, fut d'abord et surtout le Pape de la paix, le Pape de la charité, le Pape de la rencontre et du dialogue. Son pontificat qui a duré 12 ans a été marqué par des réformes, de nouveaux dynamismes et de portes ouvertes. Il a toujours prôné la construction des ponts d'unité et l'ouverture vers l'autre.

Premier Pape jésuite, venu des périphéries, du bout du monde selon sa propre formule, le Pape François a été un précurseur dans de nombreux domaines. Lui qui a choisi le nom de François en référence à Saint François d'Assise, le saint des pauvres. C'est le premier Pape à résider en dehors du Palais apostolique, et à visiter des terres jamais foulées par un Souverain pontife, de l'Irak à la Corse, et aussi à signer une déclaration sur la fraternité humaine avec l'une des principales autorités de l'Islam. François a également été le premier Pape à se doter d'un Conseil des cardinaux (C9) pour gouverner l'Eglise, à confier des rôles de responsabilité à des femmes et des laïcs au sein de la Curie romaine, à lancer un synode impliquant pour la première fois le peuple de Dieu, à abolir le secret pontifical pour les dossiers d'abus sexuels et à supprimer la peine de mort des pages du catéchisme.

Il a visité une soixantaine de pays, dont 10 en Afrique, mais sauf son pays d'origine. Le futur Souverain pontife sera le 267e successeur de Pierre.

Aristide Ghislain NGOUMA

SOLENNITE DE PAQUES

Mgr Javier Herrera Corona a communié avec la chrétienté de Saint Ambroise de Nkozo

Le dimanche 20 avril 2025, en la solennité de Pâques, fête de la résurrection du Seigneur, Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, a communié pour la première fois depuis son arrivée au Congo, en mai 2022, avec la chrétienté de Saint Ambroise de Nkozo. Une paroisse située dans le quartier Mayanga du huitième arrondissement Madibou, dans les encablures de la ceinture maraichère d'Agri-Congo, le long du Djoué.

Le nonce apostolique posant avec les prêtres du doyenné

L'eucharistie présidée par Mgr Javier Herrera Corona et concélébrée par une dizaine de prêtres, parmi lesquels le père Rech Schneder Wahendi, curé de la paroisse; l'abbé Chelvy Harland Ridy Massengo, curé doyen du doyenné Saint Pie x et curé de la paroisse Notre-Dame des apôtres de Sangolo. Placée sous l'animation liturgique de la chorale des Anges et de la scholas populaire de ladite paroisse, cette messe a connu la présence du maire de Madibou, Alain Milandou, ainsi que d'autres personnalités.

Au premier plan, Alain Milandou

Voici l'église en construction

Au cours de cette messe, le nonce apostolique a prononcé une homélie. *«Le chant d'aujourd'hui est l'Alléluia, car le Christ qui avait été crucifié et mis à mort sur une croix, est ressuscité. Le mal et la mort n'ont pas pu le vaincre. En vérité, le Seigneur est ressuscité et il est apparu à Simon (Luc 24, 34). C'est la première expression de la foi pascale de la part des apôtres, de ces hommes qui, plus tard, feront du témoignage rendu au Christ vainqueur de la mort le sens et le but de toute leur vie. Nous percevons dans ces paroles l'étonnement devant un événement sans précédent, les prémices d'une immense espérance, comme l'aube d'une lumière consolatrice qui, quelques instants auparavant, avait percé les ténèbres de l'abattement qui semblait définitif chez ces hommes après la scène effrayante du Golgotha. En même temps, nous sentons dans cette phrase une immédiateté, un ton familier, presqu'une fraicheur non littéraire qui en garantit l'authenticité:* «En vérité, le Seigneur est ressuscité et il est apparu à Simon». *Mais, à un moment indéterminé de ce jour fatidique, le Maitre, qu'ils avaient vu se vider de son sang sur la croix, apparait aussi à Simon Pierre, c'est-à-dire à celui qui avait été constitué leur chef; et alors les choses changent: Pierre, n'est pas un homme qui souffre d'hallucinations, ils le connaissent bien, on peut lui faire confiance. En lui, pour ainsi dire, c'est toute l'Eglise qui accueille l'extraordinaire nouvelle qui n'a jamais cessé de résonner depuis:* «Le Seigneur est ressuscité». La conversation entre Jésus ressuscité et l'apôtre qu'il avait trahi ne nous est rapportée par aucun évangile: elle est restée un secret enfermé dans le cœur de la personne la plus directement concernée. Mais c'est à partir de cette rencontre qui sera suivie ers le soir par celle de tout le groupe des apôtres réunis que commence officiellement la proclamation ecclésiale: *«En vérité, le Seigneur est ressuscité»*. *Cependant, au coucher du soleil de ce même jour, Jésus, démontrant qu'il est souverainement libre dans le choix de ses témoins, s'était révélé à deux personnes tout à fait secondaires, qui apparaissent ici pour la première fois et dont on ne se souviendra plus jamais dans l'histoire des origines chrétiennes. L'épisode nous est raconté par la page évocatrice de Saint Luc que nous venons d'entendre. Si l'apparition à Pierre et aux onze disciples fonde toute la prédication de l'Eglise, l'apparition aux deux disciples inconnus nous dit que tout homme peut et doit parvenir à la foi, même si c'est dans la désolation, le doute et l'absence d'espérance. Les deux voyageurs n'ont matériellement pas de destination: ils sont en route vers Emmaüs. Mais spirituellement, ils n'ont plus de perspective: ils marchent, mais ne savent plus où; ils vivent, mais ne comprennent plus pourquoi. Dans ces moments-là, la prière des deux disciples d'Emmaüs semble venir directement de nos cœurs: Reste avec nous, Seigneur, car le soir tombe et le jour décline. Lorsque l'homme parvient à la sincérité de cette demande, il est déjà arrivé au salut»*.

Des dons divers, dont un bœuf, ont été offerts au nonce apostolique par la communauté paroissiale. En retour, Mgr Javier Herrera Corona a promis participer à l'effort collectif en contribuant à hauteur de cinq cent mille francs CFA pour la construction de l'église dont les travaux sont en cours.

Pascal BIOZI KIMINOU

DEUXIÈME DIMANCHE DE PÂQUES, ANNEE C

Les 6 dons de Pâques

Textes: *Ac 5,12-16; Ap 1,9-11.12-13.17-19; Jn 20,19-31*

Le deuxième dimanche de Pâques était autrefois appelé dimanche *«in albis depositis»*, littéralement: dimanche où l'on dépose les vêtements blancs. Les adultes baptisés lors de la veillée pascale déposaient donc leurs vêtements blancs huit jours plus tard. Depuis l'an 2000, plus précisément, sous le pontificat de Saint Jean-Paul II, le deuxième dimanche de Pâques est appelé dimanche de la Divine Miséricorde, comme célébration de la bonté de Dieu qui, dans le mystère pascal a racheté l'humanité. Avec ce dimanche se termine l'octave de Pâques.

Les manifestations de Jésus rapportées par les quatre évangiles peuvent être regroupées en deux modèles: manifestations à Jérusalem et manifestations en Galilée. Celles rapportées par Jean au chapitre 20 appartiennent au premier modèle, c'est-à-dire le modèle jérusalémite, tandis que celle du chapitre 21 relève du modèle galiléen. L'évangéliste nous apprend à reconnaître la présence du Ressuscité parmi nous à travers les six dons que: la paix (v.19), la joie (v.20), la mission (v.21), l'Esprit Saint (v.22), le pardon des péchés (v.23) et la foi (vv.26-29). Comment comprendre ces dons du temps pascal? Quel message nous véhiculent-ils?

1- La paix que Jésus apporte est un don réel, c'est le don du salut. Après la salutation, Jésus s'identifie au crucifié en montrant aux disciples les plaies de ses mains et son côté (Jn 19,34). En ce jour de résurrection, il la donne dans sa plénitude et elle devient pour la communauté une certitude de victoire, une sécurité en s'appuyant sur Dieu.

2- Les mains et le côté transpercés sont l'identité du Ressuscité. A la vue de ce geste, les disciples furent remplis de joie (v.20). Tel est le deuxième don pascal: la joie. Celle-ci est notre force (Ne 8,10) pour une vie nouvelle. Le Ressuscité communique son parfum. Quel parfum dégageons-nous dans nos milieux de vie? La tristesse des disciples se transforme en joie: l'homme nouveau est né (Jn 16,20).

3- Au don de la joie suit la mission. La manifestation du Ressuscité n'est pas une fin en soi. Elle débouche sur une mission. Jésus dit: *«De même que le Père m'a envoyé moi aussi, je vous envoie»* (v.21). La mission des disciples est la même que celle du Fils, qui leur a lavé les pieds (Jn 13,15).

4- L'envoi des disciples est cependant associé au don de l'Esprit (quatrième don). Jean décrit ce don d'une manière très particulière: Ayant ainsi parlé, il souffla sur eux et il leur dit: «Recevez l'Esprit Saint (v.22). Pour Jean, la Pentecôte, qui a commencé sur la croix, explose le jour de Pâques, lorsque les disciples reçoivent son Esprit.

5- Jésus indique ensuite quel est l'objet de la mission des disciples: ils sont envoyés dans le monde pour le pardon des péchés (v.23). Tel est le cinquième don pascal. La mission implique le pardon des péchés (Lc 24,47).

6- Absent de la première rencontre des disciples avec le Ressuscité, Thomas est présent huit jours plus tard et Jésus l'invite à réaliser son désir: toucher et voir les marques des clous. Il est bon pour nous qu'il ait été absent; ainsi nous comprenons mieux ce qu'est la foi (sixième don de Pâques). Jésus exhorte Thomas à devenir croyant. On ne naît pas croyant ou non-croyant, mais on le devient. Il y a en nous deux semences: la confiance du Fils de Dieu et la méfiance du diviseur.

Quel est l'enseignement à retenir?

Le Christ donne à chacun de nous la paix et la joie, comme compagnon de vie et de route. Il nous envoie dans le monde à continuer sa mission. Pour accomplir cette activité, Jésus nous communique son Esprit. Enfin, l'expérience pascale se vit en communauté; en vivant en communion fraternelle (première lecture) nous ferons l'expérience de la résurrection. En présence du Ressuscité nos doutes n'ont plus leur raison d'être, nos peurs s'ouvrent à la paix et à la joie. En présence du Ressuscité nous recevons la mission d'inscrire la miséricorde dans nos milieux de vie. Quels sont les fruits de Pâques qui découlent de notre expérience du Ressuscité?

A quoi nous convie ce dimanche?

Ce dimanche comporte une seule invitation: être une communauté de ressuscités dans le Ressuscité comme principe de la vie nouvelle de ceux qui croient en Lui.

Frère Bienvenu Des Saints, Osst
Vicaire à la paroisse Santa Lucia
(Diocèse suburbicaire de Palestrina, Italie)

Est-ce que l'argent offre la garantie d'une vie heureuse et d'un avenir radieux?

LUTTE ANTI-TABAC

Validation du plan stratégique national de lutte contre le tabagisme 2025-2029

Le plan stratégique national d'accélération de la lutte contre le tabagisme et le commerce illicite des produits du tabac pour 2025-2029 a été validé par l'ensemble des parties prenantes. Il va désormais réguler la lutte contre le tabac au Congo.

Photo de famille après la cérémonie d'ouverture

Ce plan a été validé par les acteurs nationaux engagés dans la lutte anti-tabac au cours d'un atelier qui s'est tenu du 19 au 20 mars 2025 à Brazzaville. Le but du plan est d'accélérer la mise en œuvre du protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac. Pour faire face à ce défi, le décret n°2018-216 du 5 juillet 2018, portant interdiction de fumer dans les lieux à usage public avait été publié. Il stipule qu'il est strictement interdit de fumer dans les lieux publics ou collectifs.

Organisé par le ministère de la Santé et de la population, à travers le point focal national de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, l'atelier de validation a bénéficié de l'appui de la représentation de l'OMS au Congo.

Dans le discours d'ouverture, Dr François Libama, conseiller en charge des programmes et projets de santé au ministère de la Santé et de la population, a insisté sur les conséquences du tabagisme sur la santé. *«La consommation du tabac est un problème majeur de santé publique à l'échelle internationale. Car, c'est un grand facteur de risque pour de nombreuses maladies. Selon l'OMS, une personne sur 10 dans la population mondiale fume. Le tabac est l'une des principales causes de mortalité véritable dans le monde. Il est la cause des décès de la moitié de ses consommateurs. Conscient de l'ampleur du phénomène de santé publique, le Congo a finalement intégré le processus de lutte contre le tabac».*

D'après les statistiques de l'OMS, près 1,2 million de décès par année sont enregistrés parmi les non-fumeurs. Actuellement, la prévalence en Afrique est évaluée autour de 9,5%. Au Congo, selon l'enquête MICS réalisée en 2015, le pourcentage des personnes de plus de 15 ans qui consommaient les produits du tabac, était de 2,7% chez les femmes, et 18,7% chez les hommes. L'enquête de surveillance du tabagisme (GYTS) réalisée en 2019 en milieu scolaire,estime que le taux de prévalence était de 9,5%, le taux de consommation de la cigarette électronique de 6% et le taux de prévalence du tabagisme passif, pour les non consommateurs, était chiffré à 21,9%.

Mme Rosalie Likibi-Boho, point focal national de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac au ministère de la santé, a indiqué que cette stratégie s'impose. *«Le pays a signé des traités conventionnels. Nous avons l'obligation de les mettre en œuvre, d'où la stratégie qui est un guide. La majorité des enquêtes que nous avons réalisées avec l'appui de l'OMS ont montré qu'en 2006, le Congo avait 22,9% d'enfants de 13 à 15 ans qui fumaient et en 2009, la prévalence dans ce groupe est passée à 15,6%. En 2019, cette prévalence est passée à 9,5%».*

Le plan stratégique de lutte contre le tabagisme au Congo s'articule autour de trois axes: renforcement des cadres juridiques et institutionnel de lutte contre le tabagisme et le commerce illicite des produits du tabac (Axe 1); renforcement de la coopération nationale, régionale et internationale de lutte contre le tabagisme et le commerce illicite du tabac; renforcement des capacités des acteurs de lutte contre le tabac et le commerce illicite du tabac.

Philippe BANZ

VIE ASSOCIATIVE

Création de l'amicale des anciens journalistes de Radio Congo

Les anciens travailleurs de Radio Congo ont décidé de se regrouper au sein d'une association dénommée *«Amicale des anciens journalistes de Radio Congo»* (AAJRC). C'est mardi 15 avril 2025, lors d'une assemblée générale constitutive qui a été sanctionnée par l'élection de son président, Michel Rudell Ngandziami, ancien journaliste-reporter politique, que l'amicale est née.

De g. à dr.: Pascal Mouelé, Michel Rudell Ngandziami et Lydie Nahalie Ikias

L'Amicale naissante est une organisation à caractère social. Sa création a été inspirée par les membres fondateurs qui ambitionnent de recréer une dynamique susceptible d'affirmer la solidarité agissante pour traduire la volonté, l'enthousiasme, l'entraide, l'amour, la passion et la vocation du vivre ensemble.

Lors de leur assemblée générale, les membres ont adopté les documents fondamentaux (Statuts, règlement intérieur, etc.) qui énoncent les devoirs, définissent les droits de chaque adhérent et dégagent sa vision. L'Amicale est ouverte aux anciens journalistes et assimilés (ex-producteurs, réalisateurs, animateurs, présentateurs, régisseurs, commerciaux, cadres de l'administration) de ce media du service public d'Etat, ainsi que des confrères et consœurs admis à la retraite. Les journalistes encore en activité ayant atteint 20 ans d'expérience peuvent aussi y adhérer.

Le souvenir de l'ambiance de l'époque vécue dans la salle de rédaction, dans les couloirs de la radio et sur les lieux de reportage avec les confrères d'autres médias et d'autres secteurs voisins a favorisé la mise sur pied de cette Amicale. *«Le sentiment de confraternité qui s'est développé au fil du temps vient de renaître aujourd'hui avec la volonté de tous. Car l'enthousiasme observé depuis l'annonce de cette assemblée générale en dit long sur l'attente»,* a fait savoir Michel Rudel Nganziami. Il a, par ailleurs, invité tous les membres à s'y mettre fortement en les rassurant sur l'implication du bureau exécutif élu. *«Voici notre nouveau-né. Il faut l'entourer en permanence d'un élan de cœur pour qu'il ne soit pas un mort-né. Le bureau exécutif fera de son mieux pour ne pas éteindre cette flamme»*, a-t-il affirmé. Il a dévoilé brièvement la future feuille de route. *«Loin d'être ambitieux à l'extrême, le bureau exécutif présentera à la session inaugural une feuille de route qui canalisera les premiers pas de notre organisation en prenant en compte les volets de notre action à savoir: le social, les loisirs, la culture et la formation.».*

Le bureau exécutif de l'Amicale des anciens journalistes de Radio Congo est composé de cinq membres: un président, un secrétaire général, une secrétaire chargée des finances, une secrétaire chargée des affaires sociales et un secrétaire chargé de la communication et des relations publiques. Il est complété par un commissariat aux comptes de trois membres, avec à sa tête Louis Patrick Okamba.

A noter que la session inaugurale sera l'occasion de lancer la campagne d'adhésion.

Philippe BANZ

TRANSFERT DE FONDS

L'ARTF sensibilise les communautés étrangères au respect des normes

Ouverte le 24 mars à la Chambre commerciale chinoise de Mpila de Brazzaville, la campagne de sensibilisation au respect des textes réglementaires régissant le secteur des transferts de fonds couplée à la vulgarisation des nouvelles dispositions de la loi de finances, s'est achevée le vendredi 4 avril 2025 à l'hôtel de ville de Pointe-Noire. C'est Basile Jean Claude Bazebi, Directeur général de l'Agence de régulation des transferts de Fonds (ARTF), qui a été le principal orateur face aux communautés étrangères, assisté de son staff, et des collègues du ministère des Affaires étrangères.

Basile Jean Claude Bazebi

A Brazzaville, les ambassadeurs Madanlal-Raigar de l'inde, Cheik Ahmed Tidiane Ndiaye du Sénégal et la chargée d'affaires de l'ambassade de Chine au Congo ont mobilisé leurs ressortissants au niveau de leurs chancelleries pour suivre les exposés de l'orateur. Après Brazzaville, le Directeur général a poursuivi sa mission dans la ville océane où il s'est adressé aux communautés: libanaise, indienne, malienne, béninoise, nigériane, guinéenne, burkinabè, chinoise, centrafricaine, mauritanienne, congolaise (RD Congo), en présence des autorités consulaires. Cette campagne vise à sensibiliser les agents économiques qui pratiquent l'activité de transfert de fonds à respecter la législation en vigueur au Congo.

L'exercice de l'activité de transfert de fonds est encadré au Congo par des lois et des textes auxquels le pratiquant doit se référer. De ce fait, tout opérateur exerçant dans la clandestinité est prié de se rapprocher de l'ARTF, gendarme de l'Etat en la matière pour normaliser sa situation administrative. Créée par loi 07 du 4 avril 2012, l'ARTF a pour mission de réguler l'ensemble des transferts de fonds tant au niveau national qu'international.

Le Directeur général de l'ARTF a profité de ces occasions pour ventiler les nouvelles dispositions de la loi de finances 2025. Celle-ci a prévu des sanctions à l'encontre de tous les acteurs opérant dans la clandestinité. L'échelle des sanctions varie d'une saisie des espèces à l'interdiction définitive de l'activité, sans oublier des amendes. Dans cette loi, il est fait obligation à tout citoyen pratiquant cette activité de s'interconnecter à la plateforme de certification des transferts de fonds en cours d'élaboration par l'ARTF. Cette interconnexion est assujettie par l'identification de l'agent économique auprès de l'Agence de régulation des transferts de fonds, aucun opérateur ne peut se soustraire. La règle de droit étant dite, tous les agents économiques sont astreints de se conformer. Au regard de toutes ces dispositions juridiques, il était de bon aloi d'aviser les communautés étrangères pour éviter des frictions lors des contrôles qui seront exercés par les services de l'Etat. Il est de l'intérêt de tous que l'ARTF joue convenablement son rôle de régulateur pour éviter l'arnaque beaucoup décriée par le citoyen lambda dans ce secteur. Satisfait de la qualité des échanges durant la campagne, le manager principal de cet établissement public espère que les clandestins vont saisir la main tendue de son administration pour entrer dans la légalité.

Le Directeur général de cette institution a rencontré les responsables de la Centrale d'intelligence et de documentation (CID), de la Gendarmerie et de la police nationale pour mutualiser les efforts aux fins de faire respecter toutes les dispositions.

Nathan Juldace DANDOU SIASSIA

IN MEMORIAM

Le temps qui passe et qui s'enfuit ne peut effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher.

25 Avril 2022 – 25 Avril 2025! Il y a 3 ans, jour pour jour que disparaissait notre Maman **NKEMBI BERNADETTE**, **«Mâ Dété»** pour les intimes.

Arrachée à l'affection des siens, elle s'endormait dans le repos éternel, le 25 Avril 2022 à Brazzaville, et retournait au Père.

Maman, à toi les fleurs, à nous le chagrin, la tristesse et les pleurs. Invisible à nos yeux, mais présent dans nos cœurs, et le temps n'effacera jamais le souvenir de ta mémoire. Repos paisible Maman.

Freddy KIHINDOU, son fils

IN MEMORIAM

Léon Serge Moussala Mbembe
20 avril 1947 – 14 avril 1992

Trente-trois années se sont écoulées depuis que tu as quitté ce monde, papa, pour rejoindre la grande assemblée des aïeux, aux côtés de Mbemba Gampaka Bernard, dit Mfumu Mpo, et de Ngampo, figures tutélaires de notre histoire. Ton absence est silence, mais ta présence reste intacte dans nos mémoires.

Tu nous as laissé, bien plus qu'un nom: un héritage de principes et de force intérieure. Tu vivais avec droiture, animé d'un sens profond de la justice, et ta vie fut le reflet d'un engagement entier envers les valeurs de courage, de loyauté et d'intégrité.

En 1969, tu choisis de servir ton pays en t'engageant dans la gendarmerie. Cet acte, guidé par ton patriotisme sincère, fut brutalement interrompu par les turbulences politiques du M22, qui t'écartèrent injustement. Ce n'est qu'en 1991 que ta dignité fut pleinement reconnue, dans un geste tardif mais nécessaire.

Artisan de la lumière et du regard, tu trouvais dans la photographie un langage universel. À l'Institut géographique du Congo, tu as saisi les visages, les paysages, les instants. À travers ton objectif, tu as offert une lecture sensible du réel, fidèle à ta vision d'un monde à comprendre plutôt qu'à juger.

Ta mémoire est bien vivante. Elle nourrit nos pas, inspire nos choix, et se transmet comme un feu sacré aux générations qui suivent. Ton exemple reste, pour chacun de nous, une source d'élan et de fierté.

Repose en paix, papa Serge.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n° 05/MASSAH/PSIPJ-UGP/2025

POUR LE RECRUTEMENT DU RESPONSABLE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET COMPTABLE DU PSIPJ

I. Contexte
Dans le souci d'atténuer les risques du COVID-19 sur les conditions de vie des ménages, le Gouvernement a négocié et obtenu en auprès de l'Association Internationale de Développement, Groupe Banque mondiale, en juillet 2020, un financement initial de 50 millions USD pour le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la COVID-19 (PLRUC). Puis, en juin 2022, le Gouvernement a obtenu, pour le même projet, un financement additionnel d'un montant de 83 millions USD. Le PLRUC est placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH). En mars 2024, le projet PLRUC a changé de nom et se dénomme désormais «Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ)».
Dans le cadre de la mise en œuvre du PSIPJ, il est prévu le recrutement d'un Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC), au sein de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

II. Description des tâches
Le Responsable Administratif, Financier et Comptable est globalement chargé de:
- Appliquer et faire appliquer au niveau de l'UGP l'ensemble des procédures comptables, administratives et financières énoncées dans le Manuel de Procédures et dans les directives de la Banque mondiale;
- Superviser le personnel administratif, financier et comptable directement sous sa responsabilité, notamment le chef comptable, les comptables, l'assistant administratif;
- Gérer les ressources humaines et financières du projet;
Travailler de façon spécifique en étroite collaboration avec le chef comptable, pour faciliter la fluidité de l'organisation pendant les périodes d'intérim;
- Renforcer les capacités des agents du Ministère de tutelle éventuellement désignés pour la mise en œuvre de la gestion administrative et financière du projet.

De manière spécifique, le RAFC est chargé de:
- En matière de gestion administrative:
- Assurer l'administration du projet;
- Veiller à la validation du Manuel d'exécution du projet (MEP) ainsi que du manuel de procédures administratives, comptables et financières conforme au manuel standard de procédures fiduciaires en vigueur;
- Assurer la mise en œuvre effective du manuel de procédures fiduciaires, et ses potentielles révisions pour assurer le bon fonctionnement du Projet selon les règles édictées;
- Superviser le classement et l'archivage physique et électronique de tous les documents comptables et financiers du Projet, y compris de gestion du personnel, avec l'appui d'un système informatique;
- Participer à la programmation, au suivi et à l'évaluation des activités du projet;
- Contribuer ou superviser la rédaction des rapports du Projet (rapports trimestriels et annuels d'activités), et des correspondances du Projet.
- Participer à la préparation des contrats avec les consultants et autres partenaires de services.
*** En matière de gestion financière:**
- Préparer les activités d'élaboration des budgets et des prévisions de décaissements;
- Assurer le suivi de l'exécution budgétaire et rendre régulièrement compte au Coordonnateur du Projet et à la Banque mondiale, notamment lors des missions d'appui à la mise en œuvre;
- Signer conjointement avec les autres personnes désignées les titres de paiement qui ont été préparés par les comptables;
- Assurer la mise en place du mécanisme et des procédures de mise à disposition de fonds et paiements digitaux;
- Suivre l'exécution financière des conventions, contrats et/ou protocoles avec les prestataires de services impliqués dans l'exécution des activités du projet;
- Préparer les Rapports de Suivi Financier (RSF) et les Demandes de Retrait / Remboursement / Réapprovisionnement de Fonds (DRF) suivant les standards et la périodicité convenus avec la Banque mondiale ;
- Assurer de la réalisation régulière et dans le temps des audits financiers et comptables, et coordonner la préparation des missions d'audits interne et externe, ainsi que le suivi de la mise en œuvre des recommandations ;
- S'assurer de la mise en place d'un système informatique intégré d'information de gestion administrative, financière et comptable; le système inclura tous les modules nécessaires permettant notamment la préparation des RSF et des DRF.
*** En matière de gestion comptable:**
- S'assurer de la bonne tenue de la comptabilité générale, budgétaire et analytique;
- Vérifier les imputations comptables avant leur saisie dans les journaux;
- Suivre les comptes fournisseurs (avances de démarrage, retenues de garanties, cautions, dettes, etc.);
- Organiser des missions d'audits comptables et financiers;
- Assurer l'effectivité du contrôle interne du projet;
- Coordonner la réalisation des inventaires selon la périodicité indiquée par la Banque mondiale.
*** En matière de gestion du personnel:**
- Assurer la paie et la gestion des ressources humaines;
- Appliquer les lois et règlements énoncés dans les manuels, directives, circulaires et mémoires relatifs à la gestion du personnel;
- Procéder à l'évaluation et à la notation annuelle du personnel sous sa responsabilité et approuver ou réorienter leurs objectifs annuels;
- Tenir régulièrement des rencontres de planification et de suivi avec le personnel sous sa responsabilité afin d'assurer une bonne coordination et esprit d'équipe;
- S'assurer de la préparation et de la mise en œuvre des plans de formation du personnel de l'UGP et des prestataires du projet;
- Assurer le renforcement de capacités des agents du Ministère de tutelle qui seraient affectés au suivi de la mise en œuvre du projet.
*** En matière de gestion du patrimoine:**
- Assurer la gestion des immobilisations;
- S'assurer que les stocks et les équipements acquis sur les fonds mis à la disposition du Projet sont régulièrement enregistrés, protégés et à disposition pour un éventuel contrôle inopiné;
- Faire prendre toute mesure permettant de localiser et d'identifier les équipements acquis sur les fonds mis à la disposition de l'unité de gestion du projet et des autres bénéficiaires ;
- Veiller à ce que les immobilisations et tout autre consommable soient utilisés à bon escient et entretenus régulièrement, selon les besoins;
- Dresser les inventaires des immobilisations selon un calendrier préétabli, conformément au manuel de procédures du projet;
- Veiller à la sécurité des locaux;
- Veiller au respect strict de la procédure d'approvisionnement en biens et services, en collaboration avec le Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) de l'UGP.

III. Qualifications et Profil du Candidat
Le Responsable Administratif, Financier et Comptable devra présenter le profil suivant:
- Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur de niveau minimum Master 2 (Bac + 5) en Comptabilité, ou Audit et Contrôle;
- Avoir acquis au cours des trois (03) dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente d'au moins 02 ans comme chef comptable ou comptable senior dans une administration publique, un projet de développement, ou un cabinet comptable, ou comme auditeur senior dans un cabinet d'audit;
- Cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale est un atout considérable;
- Avoir une maîtrise d'un système comptable informatisé d'organisation;
- La maîtrise du logiciel TOMPRO (quelle que soit la variante) est un atout;
- Être formé au SYCEBNL est un atout;
- Avoir une très bonne maîtrise de la suite bureautique (Word, Excel, Power Point) et des courriers électroniques;
- Présenter des qualités de leadership, de travail en équipe, de rigueur, d'honnêteté morale et travail sous pression;
- Avoir une excellente maitrise écrite et orale du français;
- Avoir une bonne maitrise écrite et orale de l'anglais est un atout.
Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.
Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées.
Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion d'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisées, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

IV. Durée et lieu de la mission
La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la date de signature du contrat. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

Une période probatoire de six (06) mois sera accordée au RAFC, au cours de laquelle il/elle devra produire a minima la comptabilité, les DRFs, les RSF et les états financiers du projet, ainsi que toute la documentation relative à la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations issues de la dernière revue de la gestion financière par la Banque mondiale. L'évaluation de ses performances au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque.
Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus.

Le RAFC résidera à Brazzaville, mais il/elle est appelé(e) au besoin à se déplacer dans toutes les zones d'exécution du projet.

V. Dossier de candidature
L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection
La méthode de sélection retenue pour le recrutement du Responsable Administratif, Financier et Comptable du PSIPJ est la mise en concurrence ouverte appliquée au Personnel d'appui à la mise en œuvre des projets, conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le FPI de la banque mondiale de juillet 2016, révisée en septembre 2023.

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original ou envoyés par voie électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 05 mai 2025 à 16h 00, à l'attention du Coordonnateur du projet PSIPJ et porter clairement la mention «Candidature au poste de Responsable Administratif, Financier et Comptable du PSIPJ»

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Unité de Gestion.
Adresse : Foret patte d'oie, derrière le tennis club, ex-siège du projet Lisungui, Brazzaville.

Adresse électronique: contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 18 avril 2025

Le Coordonnateur,

Antoine Regis NGAKEGNI

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n° 06/MASSAH/PSIPJ-UGP/2025

POUR LE RECRUTEMENT DU CHEF COMPTABLE DU PSIPJ

I. Contexte
Dans le souci d'atténuer les risques du COVID-19 sur les conditions de vie des ménages, le Gouvernement a négocié et obtenu en auprès de l'Association Internationale de Développement, Groupe Banque mondiale, en juillet 2020, un financement initial de 50 millions USD pour le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la COVID-19 (PLRUC). Puis, en juin 2022, le Gouvernement a obtenu, pour le même projet, un financement additionnel d'un montant de 83 millions USD. Le PLRUC est placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH). En mars 2024, le projet PLRUC a changé de nom et se dénomme désormais «Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ)».

Dans le cadre de la mise en œuvre du PSIPJ, il est prévu le recrutement d'un Chef comptable du PSIPJ, au sein de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

II. Description des tâches
Le Chef comptable est globalement chargé de:
• Appliquer et faire appliquer au niveau de l'UGP l'ensemble des procédures comptables du projet;
• Assurer la consolidation de la comptabilité et la préparation des états comptables du projet;
• Superviser les comptables directement sous sa responsabilité et assurer le renforcement de leurs capacités;
• Travailler de façon spécifique en étroite collaboration avec le RAFC et assurer l'intérim en son absence;
• Assurer la diffusion des procédures et le renforcement des capacités des prestataires et des agents de mise en œuvre des activités financées par le projet, afin de garantir une documentation comptable excellente et disponible dans les délais.

De façon spécifique, le Chef comptable est chargé de:

***Gestion comptable et financière de l'UGP:**
• Veiller à la bonne conduite de l'ensemble des processus comptables de l'organisation et du système de contrôle interne (saisie de toutes les transactions comptables, écritures de régularisation et validation dans le logiciel de gestion, suivi de l'archivage des pièces comptables);
• Consolider les comptes des deux financements et analyser les comptes comptables du projet, en contrôlant la qualité des données financières;
• Etablir des tableaux de bord, produire les rapports financiers mensuels, trimestriels et annuels du projet, produire les états financiers annuels (tableau des ressources et emplois), produire les déclarations mensuelles d'impôts sur salaires/honoraires et charges sociales ainsi qu'éditer les salaires du personnel;
• Revoir les travaux mensuels de gestion de la trésorerie (Etat de rapprochement bancaire);
• Préparer les DRFs et DPDs et veiller aux décaissements aux partenaires dans les délais requis;
• Préparer la partie financière du RSF incluant les tableaux financiers extraits du système et les soumettre au RAFC;
• Contrôler la qualité des données financières des partenaires de mise en œuvre validées par les gestionnaires de subvention et en superviser la saisie comptable et procéder à la réconciliation des soldes des comptes en étroite collaboration avec les gestionnaires de subvention;
• Encadrer et animer l'équipe des comptables en assurant un suivi individuel et collectif (gérer les plannings, les charges de travail, les priorités, évaluer les collaborateurs, résoudre les difficultés) et en superviser les travaux;
• Participer aux travaux d'audit et fournir toute la documentation comptable nécessaire;

*** Gestion budgétaire et administrative**
• Seconder le RAFC dans toutes ses responsabilités et assurer son intérim en cas d'absence;
• Assumer la responsabilité des travaux de tous les comptables et en assurer l'intérim en cas d'absence;
• Contribuer à l'élaboration du Programme de Travail Annuel Budgétisé (PTBA);
• Mettre en place les outils de suivi de l'exécution budgétaire et produire les états et analyses du niveau d'exécution budgétaire à l'attention du RAFC et du Coordonnateur;
• Mettre en place et superviser le système d''archivage, de sauvegarde, de classement des documents et supports comptables;
• Assurer le suivi comptable du patrimoine du projet et procéder aux investigations nécessaires après les inventaires physiques;
• Assurer la mise en œuvre de toutes les autres tâches pertinentes à lui confiées par la hiérarchie.

III. Qualifications et Profil du Candidat
Le Chef comptable devra présenter le profil suivant:
• Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur de niveau minimum Master 2 (Bac + 5) en Comptabilité, ou Audit et Contrôle;
• Avoir acquis au cours des trois (03) dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente d'au moins 02 ans comme chef comptable ou comptable senior dans une administration publique, un projet de développement, ou un cabinet comptable, ou comme auditeur senior dans un cabinet d'audit;
• Cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale est un atout considérable;
• Avoir une maîtrise d'un système comptable informatisé d'organisation;
• La maîtrise du logiciel **TOMPRO** (quelle que soit la variante) est un atout;
• Être formé au **SYCEBNL** est un atout;
• Avoir une très bonne maîtrise de la suite bureautique (Word, Excel, Power Point) et des courriers électroniques;
• Présenter des qualités de leadership, de travail en équipe, de rigueur, d'honnêteté morale et travail sous pression;
• Avoir une excellente maitrise écrite et orale du français;
• Avoir une bonne maitrise écrite et orale de l'anglais est un atout.
Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.
Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées.
Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion d'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisées, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

IV. Durée et lieu de la mission
La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la date de signature du contrat. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.
Une période probatoire de six (06) mois sera accordée au Chef comptable, au cours de laquelle il/elle devra produire à minima la comptabilité, les DRFs, les RSF et les états financiers du projet, ainsi que toute la documentation relative à la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations issues de la dernière revue de la gestion financière par la Banque mondiale. L'évaluation de ses performances au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque.
Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus.

Le Chef comptable résidera à Brazzaville, mais il/elle est appelé(e) au besoin à se déplacer dans toutes les zones d'exécution du projet.

V. Dossier de candidature
L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection
La méthode de sélection retenue pour le recrutement du Chef comptable du PSIPJ est la mise en concurrence ouverte appliquée au Personnel d'appui à la mise en œuvre des projets, conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le FPI de la banque mondiale de juillet 2016, révisée en septembre 2023.

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original ou envoyés par voie électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 5 mai 2025 à 16h 00, à l'attention du Coordonnateur du projet PSIPJ et porter clairement la mention «Candidature au poste de Chef Comptable de l'UGP du PSIPJ»

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).
Unité de Gestion.
Adresse: Foret patte d'oie, derrière le tennis club, ex-siège du projet Lisungui, Brazzaville.

Adresse électronique: contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 18 avril 2025

Le Coordonnateur,

Antoine Regis NGAKEGNI

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n° 08/MASSAH/PSIPJ-UGP/2025

POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE DU FINANCEMENT INITIAL DU PSIPJ

I. Contexte

Dans le souci d'atténuer les risques du COVID-19 sur les conditions de vie des ménages, le Gouvernement a négocié et obtenu en auprès de l'Association Internationale de Développement, Groupe Banque mondiale, en juillet 2020, un financement initial de 50 millions USD pour le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la COVID-19 (PLRUC). Puis, en juin 2022, le Gouvernement a obtenu, pour le même projet, un financement additionnel d'un montant de 83 millions USD. Le PLRUC est placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH). En mars 2024, le projet PLRUC a changé de nom et se dénomme désormais «Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ)».

Dans le cadre de la mise en œuvre du PSIPJ, il est prévu le recrutement d'un Comptable du financement initial du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes.

II. Description des tâches

Le comptable mettra en œuvre les tâches suivantes du projet au titre du financement initial:

a) En matière d'administration comptable
- Préparer les liasses comptables et financières;
- Recueillir et classer les relevés bancaires;
- Valider les états et bulletins de paie du personnel du projet;
- Contrôler la régularité des justificatifs des missions de terrain;
- Contribuer à la préparation des missions d'audit interne et externe;
- Superviser l'archivage des documents administratifs et financiers du projet;
- Assister les auditeurs internes et externes et les équipes de la Banque mondiale lors des missions d'audit ou de supervision.

b) En matière de gestion financière et budgétaire
- Préparer les Demandes de Retrait de Fonds (DRF) et les Demandes de Paiement Direct (DPD);
- Analyser les rapports financiers transmis par les bénéficiaires des fonds du projet;
- Assister le RAFC dans l'analyse des demandes de réapprovisionnement;
- Contribuer à l'élaboration du Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTBA);
- Assister le RAFC dans le suivi de l'exécution budgétaire globale (consolidé et par site décentralisé) à travers la matrice d'exécution budgétaire mise en place.

c) En matière de comptabilité
- Préparer les pré-imputations comptables;
- Etablir les états de rapprochements bancaires;
- Traiter les factures;
- Assurer l'exactitude des documents financiers ainsi que leur conformité avec les lois et règlements;
- Vérifier la régularité des comptes en les analysant et en contrôlant notamment les pièces comptables et les flux financiers;
- Faire la saisie des pièces comptables dans le logiciel;
- Assurer l'archivage, la sauvegarde, le classement des documents et supports comptables;
- Assurer le suivi des comptes fournisseurs (avances de démarrage, retenues de garantie, dettes, etc.);
- Respecter et veiller au respect du mécanisme et des procédures de mise à disposition de fonds et paiements digitaux mis en place au sein du Projet;
- Veiller à la centralisation de toutes les pièces justificatives provenant des démembrements du projet;
- Effectuer le suivi des décaissements conformément aux contrats, marchés et autres;
- Contrôler ou exécuter les bons de règlement et les moyens de paiement avant signature;
- Contrôler et produire les documents financiers (journaux et livres comptables) et une comptabilité détaillée pour chaque catégorie de coûts, activités;
- Contrôler l'éligibilité des dépenses et la régularité des supports justificatifs avant comptabilisation;
- Préparer les tableaux financiers du RSF à partir du système de gestion financière et comptable;
- Etablir les états financiers consolidés en vue des audits externes et des revues de la Banque mondiale;
- Participer aux inventaires périodiques de fin d'exercice;
- Participer à la rédaction des rapports d'activités;
- Etablir les rapports de comptabilité mensuels, trimestriels et annuels du projet contenant:
- L'état de suivi des contrats, des décaissements, les états relatifs aux apurements des fonds extérieurs sur la base des DRF et des avances de fonds;
- Le RSF, les déclarations des charges salariales;
- Les états financiers.

d) En matière de gestion de la trésorerie
- Assister le RAFC dans l'élaboration des plans prévisionnels de trésorerie (décaissements);
- Suivre les soldes des comptes bancaires (UGP) et s'assurer de la fiabilité et la sincérité des opérations réalisées dans ces comptes;
- Mettre en place un tableau de bord pour le suivi du respect des délais de paiement;
- Suivre et gérer tous les dossiers relatifs aux banques;
- Etablir les états relatifs aux apurements des fonds extérieurs sur la base des DRF;
- Participer à l'arrêté des comptes trimestriels et annuels et à l'élaboration des états financiers trimestriels et annuels du Projet, conformément aux normes comptables admises et aux règles de présentation de la Banque mondiale.

e) En matière de gestion du patrimoine
- Participer à la réception et suivre les acquisitions;
- Assister le RAFC dans le suivi des biens immobiliers et mobiliers mis à la disposition de l'UGP;
- S'assurer du traitement comptable des stocks;
- Participer aux inventaires périodiques des stocks et des immobilisations;
- Tenir à jour le fichier des immobilisations (entrées, sorties, affectations, cession).

Le Comptable du financement initial peut assurer toute autre tâche, à la demande du Coordonnateur ou du RAFC.

III. Qualifications et Profil du Candidat

Le comptable du financement initial devra présenter le profil suivant:
- Être titulaire d'un diplôme supérieur d'au moins BAC + 3 en comptabilité, gestion financière, gestion des administrations ou diplôme équivalent;
- Avoir acquis au cours des trois dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente (deux ans) en gestion administrative et financière dans un cabinet comptable, un cabinet d'audit, une entreprise, une administration publique ou des projets de développement;
- Cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale est un atout considérable;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique courant : World, Excel, Internet, Powerpoint, etc.;
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels de comptabilité (type TOM2PRO, Sage compta ou autre);
- Posséder des qualités de communication, d'information et de restitution (capacité rédactionnelle et d'analyse des données comptables et financières);
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, dynamique et méthodique, capable de travailler en équipe et sous pression;
- Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel;
- Être formé au SYCEBNL serait un prérequis au recrutement;
- Avoir une connaissance pratique des procédures comptables et de gestion financière des bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets serait un atout;
- Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français;
- Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout.

Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion d'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisées, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

IV. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la date de signature du contrat. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus.

Une période probatoire de six (06) mois sera accordée au Comptable du financement initial au cours de laquelle le candidat devra produire la comptabilité du projet et les états financiers révisés, ainsi que toute la documentation des activités et dépenses engagées par le projet depuis le démarrage. L'évaluation de ses performances au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque.

Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo. Le Comptable résidera à Brazzaville, mais il est appelé au besoin à se déplacer dans toutes les zones d'exécution du projet.

V. Dossier de candidature

L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La méthode de sélection retenue pour le recrutement du Comptable pour le financement initial du PSIPJ est la mise en concurrence ouverte appliquée au Personnel d'appui à la mise en œuvre des projets, conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le FPI de la banque mondiale de juillet 2016, révisée en septembre 2023.

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original ou envoyées par voie électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 5 mai 2025 à 16h 00, à l'attention du Coordonnateur du projet PSIPJ et porter clairement la mention «Candidature au poste de Comptable du financement initial du PSIPJ»

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Unité de Gestion.
Adresse : Foret patte d'oie, derrière le tennis club, ex-siège du projet Lisungui, Brazzaville.

Adresse électronique: contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 18 avril 2025

Le Coordonnateur,

Antoine Regis NGAKEGNI

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n° 07/MASSAH/PSIPJ-UGP/2025

POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE DU FINANCEMENT ADDITIONNEL DU PSIPJ

I. Contexte

Dans le souci d'atténuer les risques du COVID-19 sur les conditions de vie des ménages, le Gouvernement a négocié et obtenu en auprès de l'Association Internationale de Développement, Groupe Banque mondiale, en juillet 2020, un financement initial de 50 millions USD pour le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la COVID-19 (PLRUC). Puis, en juin 2022, le Gouvernement a obtenu, pour le même projet, un financement additionnel d'un montant de 83 millions USD. Le PLRUC est placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH). En mars 2024, le projet PLRUC a changé de nom et se dénomme désormais «Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ)».

Dans le cadre de la mise en œuvre du PSIPJ, il est prévu le recrutement d'un Comptable du financement additionnel du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes.

II. Description des tâches

Le comptable mettra en œuvre les tâches suivantes du projet au titre du financement additionnel:

a) En matière d'administration comptable
- Préparer les liasses comptables et financières;
- Recueillir et classer les relevés bancaires;
- Valider les états et bulletins de paie du personnel du projet;
- Contrôler la régularité des justificatifs des missions de terrain;
- Contribuer à la préparation des missions d'audit interne et externe;
- Superviser l'archivage des documents administratifs et financiers du projet;
- Assister les auditeurs internes et externes et les équipes de la Banque mondiale lors des missions d'audit ou de supervision.

b) En matière de gestion financière et budgétaire
- Préparer les Demandes de Retrait de Fonds (DRF) et les Demandes de Paiement Direct (DPD);
- Analyser les rapports financiers transmis par les bénéficiaires des fonds du projet;
- Assister le RAFC dans l'analyse des demandes de réapprovisionnement;
- Contribuer à l'élaboration du Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTBA);
- Assister le RAFC dans le suivi de l'exécution budgétaire globale (consolidé et par site décentralisé) à travers la matrice d'exécution budgétaire mise en place.

c) En matière de comptabilité
- Préparer les pré-imputations comptables;
- Etablir les états de rapprochements bancaires;
- Traiter les factures;
- Assurer l'exactitude des documents financiers ainsi que leur conformité avec les lois et règlements;
- Vérifier la régularité des comptes en les analysant et en contrôlant notamment les pièces comptables et les flux financiers;
- Faire la saisie des pièces comptables dans le logiciel;
- Assurer l'archivage, la sauvegarde, le classement des documents et supports comptables;
- Assurer le suivi des comptes fournisseurs (avances de démarrage, retenues de garantie, dettes, etc.);
- Respecter et veiller au respect du mécanisme et des procédures de mise à disposition de fonds et paiements digitaux mis en place au sein du Projet;
- Veiller à la centralisation de toutes les pièces justificatives provenant des démembrements du projet;
- Effectuer le suivi des décaissements conformément aux contrats, marchés et autres;
- Contrôler ou exécuter les bons de règlement et les moyens de paiement avant signature;
- Contrôler et produire les documents financiers (journaux et livres comptables) et une comptabilité détaillée pour chaque catégorie de coûts, activités;
- Contrôler l'éligibilité des dépenses et la régularité des supports justificatifs avant comptabilisation;
- Préparer les tableaux financiers du RSF à partir du système de gestion financière et comptable;
- Etablir les états financiers consolidés en vue des audits externes et des revues de la Banque mondiale;
- Participer aux inventaires périodiques de fin d'exercice;
- Participer à la rédaction des rapports d'activités;
- Etablir les rapports de comptabilité mensuels, trimestriels et annuels du projet contenant:
- L'état de suivi des contrats, des décaissements, les états relatifs aux apurements des fonds extérieurs sur la base des DRF et des avances de fonds;
- Le RSF, les déclarations des charges salariales;
- Les états financiers.

d) En matière de gestion de la trésorerie
- Assister le RAFC dans l'élaboration des plans prévisionnels de trésorerie (décaissements);
- Suivre les soldes des comptes bancaires (UGP) et s'assurer de la fiabilité et la sincérité des opérations réalisées dans ces comptes;
- Mettre en place un tableau de bord pour le suivi du respect des délais de paiement;
- Suivre et gérer tous les dossiers relatifs aux banques;
- Etablir les états relatifs aux apurements des fonds extérieurs sur la base des DRF;
- Participer à l'arrêté des comptes trimestriels et annuels et à l'élaboration des états financiers trimestriels et annuels du Projet, conformément aux normes comptables admises et aux règles de présentation de la Banque mondiale.

e) En matière de gestion du patrimoine
- Participer à la réception et suivre les acquisitions;
- Assister le RAFC dans le suivi des biens immobiliers et mobiliers mis à la disposition de l'UGP;
- S'assurer du traitement comptable des stocks;
- Participer aux inventaires périodiques des stocks et des immobilisations;
- Tenir à jour le fichier des immobilisations (entrées, sorties, affectations, cession).

Le Comptable du financement additionnel peut assurer toute autre tâche, à la demande du Coordonnateur ou du RAFC.

III. Qualifications et Profil du Candidat

Le comptable du financement additionnel devra présenter le profil suivant:
- Être titulaire d'un diplôme supérieur d'au moins BAC + 3 en comptabilité, gestion financière, gestion des administrations ou diplôme équivalent;
- Avoir acquis au cours des trois dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente (deux ans) en gestion administrative et financière dans un cabinet comptable, un cabinet d'audit, une entreprise, une administration publique ou des projets de développement;
- Cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale est un atout considérable;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique courant: World, Excel, Internet, Powerpoint, etc.;
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels de comptabilité (type **TOM2PRO**, Sage compta ou autre);
- Posséder des qualités de communication, d'information et de restitution (capacité rédactionnelle et d'analyse des données comptables et financières);
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, dynamique et méthodique, capable de travailler en équipe et sous pression;
- Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel;
- Être formé au **SYCEBNL** serait un prérequis au recrutement;
- Avoir une connaissance pratique des procédures comptables et de gestion financière des bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets serait un atout
- Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français;
- Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout.

Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion d'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisées, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

IV. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la date de signature du contrat. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus.

Une période probatoire de six (06) mois sera accordée au comptable du financement additionnel, au cours de laquelle le candidat devra produire la comptabilité du projet et les états financiers révisés, ainsi que toute la documentation des activités et dépenses engagées par le projet depuis le démarrage. L'évaluation de ses performances au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque.

Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo. Le Comptable résidera à Brazzaville, mais il est appelé au besoin à se déplacer dans toutes les zones d'exécution du projet.

V. Dossier de candidature

L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La méthode de sélection retenue pour le recrutement du Coordonnateur de l'UGP du Programme TRESOR est la mise en concurrence ouverte appliquée au Personnel d'appui à la mise en œuvre des projets, conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le FPI de la banque mondiale de juillet 2016, révisée en septembre 2023.

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original ou envoyées par voie électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 5 mai 2025 à 16h 00, à l'attention du Coordonnateur du projet PSIPJ et porter clairement la mention «Candidature au poste de Comptable du financement additionnel du PSIPJ»

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Unité de Gestion.
Adresse : Foret patte d'oie, derrière le tennis club, ex-siège du projet Lisungui, Brazzaville.

Adresse électronique: contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 18 avril 2025

Le Coordonnateur,

Antoine Regis NGAKEGNI

HEMOPHILIE

Le Pr Elira Dokékias invite les femmes et les filles à se faire dépister

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'hémophilie, le Centre national de référence de la drépanocytose (CNRD) *''Antoinette Sassou Nguesso''* a organisé, le jeudi 17 avril 2025, une conférence-débat sur le thème international: *«Accès pour tous: les femmes et les filles saignent aussi»*. Animée par le Pr Alexis Elira Dokekias, directeur général de ce centre, cette rencontre avait pour objectif de sensibiliser un large public à une maladie encore méconnue et de plaider pour une meilleure intégration des patients atteints de trouble de la coagulation dans le système de santé.

Le Pr Alexis Elira Dokékias à droite pendant la conférence

L'évènement s'est déroulé en présence du ministre de la Santé et de la population, Jean Rosaire Ibara; du représentant de l'OMS au Congo, le Dr Vincent Dossou Sodjinou; et de plusieurs médecins.

Au cours de cette conférence débat, le Pr Elira Dokékias a rappelé à l'auditoire le rôle majeur que la maman doit jouer pendant les premières règles de la fille. La maman est appelée à accompagner la fille pendant cette période pour sensibiliser sur le caractère physiologique normal de ce saignement afin de prévenir le risque de stress pouvant y découler. Cet accompagnement permet également de détecter quelques anomalies, par exemple la durée du saignement (au-delà de quatre jours) ou sa forme.

L'Hémophilie est un trouble congénital de la coagulation du sang causé par un déficit en facteur de coagulation, le facteur VIII pour l'hémophilie A Facteur IX pour l'hémophilie B.

Le déficit provient des changements génétiques chromosome X portant les gènes de ces facteurs. L'une des principales maladies héréditaires de la coagulation est la maladie de Von Willebrand. Elle touche les individus des deux (2) sexes.

La maladie de Von Willebrand est la plus fréquente. Au Congo, environ 154 cas sont suspectés et diagnostiqués. L'anomalie touche la première phase de l'hémostase, notamment l'hémostase primaire. Les homéopathies constitutionnelles sont rares, mais le Congo est le premier pays en Afrique Noire à rapporter au sein d'une famille, Cinq cas d'une variété dénommée *''Thrombopathies de Glanzmann''*. L'hémophilie forme constitutionnelle est retrouvée sous deux formes: l'hémophilie A et l'hémophilie B.

Il existe des formes acquises de l'hémophilie qui touchent des sujets adultes, le plus souvent de sexe féminin (mais aussi des hommes) qui reproduisent des anticorps susceptibles de bloquer la production du Facteur IX ou du Facteur VIII.

A noter qu'au Congo et en Afrique, les études sont incomplètes. En Europe, on estime à 1 naissance sur 10.000 selon les registres mondiaux. On évalue entre 400.000 et 500.000 personnes atteintes dans le monde.

L'Hémophilie A est plus fréquente que l'hémophilie B représentant entre 80 et 85% de la population globale L'hémophilie congénitale touche généralement les garçons du fait d'une mutation présente chez la mère (femme conductrice).

En dépit de sa gravité, a dit le conférencier, l'hémophilie reste encore mal connue des populations. Souvent des causes mystiques sont pointées du doigt pour expliquer cette anomalie. De plus, il en résulte une stigmatisation des personnes atteintes alors que l'hémophilie nécessite des soins à vie. Cependant, une prise en charge précoce et correcte améliore considérablement la qualité de vie, et sur ce point le Pr Elira Dokékias rassure que le Gouvernement ne cesse de multiplier des efforts dans ce domaine de la lutte contre l'hémophilie.

Kette Darchevie et Christevie OBA *(Stagiaires)*

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Chercheurs et doctorants congolais à l'école de l'excellence scientifique

L'Agence universitaire de la francophonie (AUF), à travers son bureau national au Congo, a organisé du 2 au 4 avril 2025 à Brazzaville un séminaire de formation sur la publication scientifique, au profit des doctorants et chercheurs des établissements universitaires membres de l'institution.

Le Pr Ed. Ngamountsika entouré des participants

Cette initiative, placée sous la supervision du Pr Edouard Ngamountsika, responsable de l'AUF Congo, a réuni plus de vingt participants issus des universités congolaises. Le séminaire a été animé par le Pr Basile Guy Richard Bossoto, doyen de la faculté des Sciences et techniques de l'Université Marien Ngouabi.

Trois jours durant, les participants ont été initiés aux exigences de la rédaction scientifique, aux standards de qualité académique et aux opportunités de valorisation de leurs recherches. Objectif: renforcer leurs capacités à produire des travaux de recherche pertinents et publiables dans des revues spécialisées. Les thématiques abordées comprenaient notamment la méthodologie de la recherche, les étapes de rédaction d'un article scientifique, ainsi que les démarches de soumission et de diffusion des publications.

Mais au-delà de l'aspect technique, le séminaire a mis l'accent sur l'éthique, l'esprit critique et l'impact social de la recherche. Le Pr Edouard Ngamountsika a rappelé que trois jours ne suffisent pas pour rédiger un article de qualité. Les participants disposent ainsi de deux semaines pour mettre en pratique les connaissances acquises. À l'issue de ce délai, chacun devra soumettre un article scientifique, qui sera évalué par un comité. L'auteur du meilleur texte représentera le Congo lors des universités d'été de l'AUF, prévues en juillet prochain à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Dans un contexte où les outils numériques prennent une place croissante dans le travail académique, le Pr Basile Bossoto a encouragé l'utilisation raisonnée de l'intelligence artificielle. *«L'IA peut apporter un appui à la structuration et à la clarté du propos, mais elle ne remplace pas la réflexion du chercheur. C'est à l'auteur de rédiger son article, puis de le confronter à l'outil, et non l'inverse. L'IA peut aussi produire des données erronées: il faut donc faire preuve d'éthique et de vigilance»*, a-t-il exhorté.

A travers ce séminaire, l'AUF réaffirme son engagement en faveur d'une recherche francophone de qualité, accessible et connectée aux enjeux du développement local et continental. Elle contribue à former une génération de jeunes chercheurs autonomes, critiques, et engagés au service de la communauté.

Gaule D'AMBERT

ASSOCIATION NDIMINGUI LISUNGUI DU VILLAGE MVANZA

Marquer les esprits

Mvanza est une bourgade située à une cinquantaine de kilomètres de Pointe-Noire, la capitale économique congolaise, plus précisément à l'ouest du district de Hinda, dans le département du Kouilou. Dans ce village qui a officiellement vu le jour en 1965, s'étendant sur une superficie d'environ un kilomètre carré et dont la population est estimée à plus de trois cents habitants, une association apolitique dénommée Association Ndimingui Lisungui (ANL) a été portée sur les fonts baptismaux le 23 septembre 2023.

Gaston Ndimingui

Une initiative à mettre à l'actif de Gaston Ndimingui, le président d'honneur de cette organisation, inspecteur des Impôts, surnommé Moïse pour ses actions philanthropiques qui marquent les esprits.

L'ANL a pour objectifs: susciter, renforcer et consolider l'amour entre les populations pour une justice sociale et la solidarité; s'entraider et s'assister mutuellement; œuvrer pour les actions sociales. Ses instances dirigeantes sont: l'assemblée générale, la présidence d'honneur, le bureau exécutif, et la commission de contrôle et de vérification.

L'Association Ndimingui Lisungui ne cesse de marquer les esprits des populations, à travers ses nombreuses actions philanthropiques, notamment l'aide aux personnes malades et démunies, la construction d'une école primaire et d'un collège. *«Depuis que je vis dans ce village, je n'ai jamais vu quelqu'un faire ce geste qui restera à jamais gravé dans la mémoire des populations de Mvanza. Figurez-vous que, pour des raisons scolaires, nos enfants étaient obligés de parcourir des dizaines de kilomètres pour aller jusqu'à Pointe-Noire. Pour pallier ce problème, l'ANL a, d'abord, construit une école primaire, puis un collège. Ce qui constitue un vrai ouf de soulagement pour les habitants de Mvanza. Voilà pourquoi, nous demandons au Seigneur de protéger le président d'honneur de l'ANL et de lui rendre au centuple tout ce qu'il fait pour sortir notre village de l'état de délabrement»*, a témoigné Charles, un habitant du village.

Il va sans dire que les œuvres philanthropiques de l'ANL font des émules. En effet, les populations des villages environnants de Mvanza souhaitent que cette association leur vole aussi au secours. Elles demandent, notamment la construction d'écoles. Afin d'évaluer leurs desiderata, mais aussi d'installer les antennes de l'ANL, les représentants de cette association, sous la férule de M. Félix Life Bambanza (président actif), ont entamé des descentes dans plusieurs villages: Mongo Tandou, Tchiobo, Mengo, Kanga, Tchingoli, Tchikoulou, Mpili, Mvouloumouka, Nkoungou, etc.

Le 8 mars 2025, à l'occasion de la 115e Journée internationale des droits de la femme, sous le patronage de Gaston Ndimingui, l'association a, pour la première fois, célébré, avec faste, cette fête à Mvanza.

La célébration a été marquée par un défilé qui a regroupé une soixantaine de femmes. Celles-ci se sont vu remettre des pagnes et des tee-shirts. Gaston Ndimingui a saisi cette occasion pour inviter les femmes de Mvanza à œuvrer pour leur autonomisation.

«Ce jour restera à jamais gravé dans la mémoire des populations de Mvanza. Cela fait plusieurs années que je vis à Mvanza. C'est pour la première fois que nous vivons ce genre de manifestations. Voilà pourquoi nous sommes très heureux et reconnaissants à l'endroit de Ndimingui, le président d'honneur de l'ANL. En tout cas, nous lui disons un grand merci et demandons à Dieu de lui prêter longue vie et plein succès dans toutes ses entreprises», a commenté Bienvenu.

Un match de football, opposant les jeunes et les vieux du village, et une rencontre de nzango ont été également organisés. Le tout s'est terminé autour d'un repas, dans une ambiance conviviale.

Véran Carrhol YANGA

JAC SERVICES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000.000 F CFA
Siège social: Tié-Tié Savon à proximité de l'ex-bar G8
Pointe-Noire, République du Congo.

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes des statuts établis sous seing privé, déposé l**e 31 mars 2025** au rang des Minutes de **Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire** à Pointe-Noire et enregistrés au bureau de l'enregistrement des domaines et du timbre, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: JAC SERVICES
Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée (SARL).
Capital: 1.000.000 de francs CFA
Siège social: Tié-Tié Savon à proximité de l'ex bar G8.
Objet:
* Toute activité d'assainissement
* Hôtellerie;
* Restauration;
* Mise à disposition du personnel

Et d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à ces objets ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Durée de vie: 99 ans
Gérants:
- Monsieur **BALOU–MOMO Julian Chrys Amédée**;
- Madame **BALOU–MOMO née NGANZIAMI Detty Cirly**.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire des statuts sous le numéro de formalité **CG-PNR-01-2025-B-00241 du 07 avril 2025.**

Déclaration d'immatriculation au RCCM de Pointe-Noire **sous le numéro CG-PNR-01-2025-B12-00058 du 07 avril 2025.**

Pour avis.

LITTERATURE

«Au Congo, Souvenirs de la Mission Marchand, De Loango à Brazzaville», un ouvrage du colonel Baratier

Les éditions PAARI ont eu la bonne idée de procéder en 2023 à une réédition de l'ouvrage du colonel Baratier *«Au Congo, Souvenirs de la Mission Marchand, De Loango à Brazzaville»,* (Arthème Fayard & Cie Editeurs, 1914), réédition enrichie du commentaire critique de Charles Thomas Kounkou: *«L'invention du Congo Français».*

Une figure retient spontanément l'attention du lecteur – sans mésestimer le rôle des acteurs de la pénétration coloniale qu'étaient Marchand, Albert Dolisie, Mangin, etc.: Pierre Savorgnan de Brazza.

L'explorateur français d'origine italienne restera connu dans l'histoire du Congo comme le fondateur de la première station française de Mfoa (Brazzaville), qui vit le jour en octobre 1880 et dont il fut le chef de poste jusqu'en 1882, dirigeant durant la même période la station de Franceville. Il fut de même l'initiateur de traités conclus, en 1883, avec les chefs vilis, qui permettront à la France d'assurer sa présence sur le littoral atlantique du Congo. Mais plus encore, ce fut un agent visionnaire de l'expansion colonialiste de la France au Congo, qui comprit assez vite que la mise en valeur du territoire colonial dépendait pour une part déterminante de la construction d'une voie de communication reliant la côte atlantique au Stanley-Pool. Voie de communication qui, comme on le sait, verra le jour, bien après sa mort en septembre 1905, avec la construction du Congo-Océan entre 1923 et 1934.

L'auteur de l'ouvrage, quant à lui, le colonel Baratier (capitaine à l'époque), débarque à Loango en 1896. Il est membre de la mission Marchand, dénommée aussi mission Nil-Congo, parce qu'elle se donne pour objectif stratégique de consolider la présence de la France dans les régions situées entre le Congo et le Nil – le Congo devant servir de base arrière de l'expansion de la France vers le Soudan.

Si Savorgnan de Brazza n'était pas un pacifiste à proprement parler, mais un homme porté d'instinct sur les pourparlers avec les chefs autochtones, Baratier de son côté, a laissé l'image d'un homme à poigne, habité par une propension à la violence, n'hésitant pas à recourir aux méthodes les plus brutales pour la réussite de la mission qui lui avait été confiée par l'administration coloniale: garantir la libre circulation des caravanes de marchandises sur la route de Loango à Mfoa, et briser toute rébellion à l'instar de celle qui sévissait en pays soundi dans la région de Balimoéké, autour de Mabiala Ma Nganga et de son neveu Mabiala N'Kinké. Une mission qui s'avérait d'autant plus importante pour l'Etat colonial, que de celle-ci dépendait la réussite l'implantation de la France au Soudan.

Mabiala Ma Nganga est la bête noire de Marchand, Baratier et de leurs congénères. Baratier le *«présente comme le plus célèbre des brigands du Congo»*.

Les uns et les autres l'accusent de se livrer avec son neveu Mabiala N'Kinké, à des actions de *«brigandage»* contre les caravanes de marchandises européennes et à des assassinats à l'endroit des agents de l'administration coloniale.

Quand bien même ces agissements sporadiques ainsi qu'on peut l'imaginer, ne s'inscrivaient pas dans une stratégie de lutte clairement pensée, s'attaquer à une caravane visait deux objectifs. D'une part, s'emparer de produits (armes à feu, boites alimentaires, literies, étoffes, etc.), qui possédaient une valeur pratique et marchande in-

Colonel Baratier

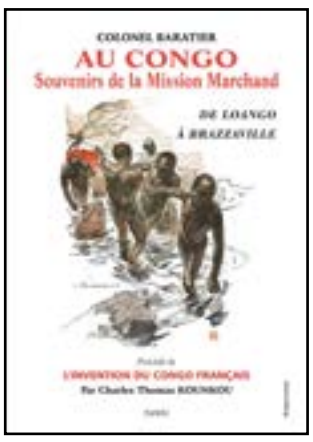

La couverture du livre

déniable aux yeux des rebelles bassoundis, de l'autre, faire savoir aux agents de l'administration coloniale qu'ils n'étaient pas forcement les bienvenus en terre congolaise.

Marchand et Baratier prirent l'option d'en finir avec les chefs rebelles soundis. Tout donc fut mis en œuvre pour mettre un terme à leur *«brigandage»*: Mabiala N'Kinké sera abattu au cours d'une fusillade par Baratier et son groupe de tirailleurs, quant à Mabiala Ma Nganga, il mourra asphyxié, suite à l'enfumage de la grotte où il s'était réfugié. Par le même Baratier.

«L'idéal colonial demeure toujours imbibé de sang», nous rappelle à bon escient Ch. Kounkou. Ce n'est pas Baratier qui contredira l'auteur de ce mot, loin de là, puisqu'il assume sans fard le recours à la force: *«Cette conception de s'emparer des âmes sans avoir recours à la force est bien faite pour séduire un peuple ouvert à toutes les idées généreuses. Vouloir apporter le bonheur à des populations sauvages, leur faire entrevoir un idéal et se refuser à voiler de sang cet idéal, c'est un beau rêve, malheureusement irréalisable»*.

L'intérêt de l'ouvrage du colonel Baratier avec le commentaire critique de Ch. Kounkou qui l'accompagne, est de nous révéler l'état d'esprit des agents de la pénétration coloniale au Congo. Un état d'esprit fait de préjugés sur la présumée supériorité du Blanc et imprégné du dogme de la mission civilisatrice de la France en Afrique et des bienfaits que cette dernière était supposée apporter aux populations africaines. Lorsque Marchand et Baratier se jurent de réduire au silence Mabiala Ma Nganga et Mabiala N'Kinké, ils le font en toute quiétude d'esprit et sûrs de leur bon droit, car à leurs yeux la cause coloniale française se doit d'avancer contre vents et marées, quel que soit le prix à payer. Comme quoi, il est bien dans la logique de l'Histoire de sourire aux Hommes avec un couteau entre les dents.

Jean José MABOUNGOU

4E EDITION D'"INSTANT DU RIRE"

Une dizaine d'humoristes à l'affiche, avec une touche de RSE

Royal Event's est une association culturelle qui a vu le jour à Pointe-Noire en 2022 et aux destinées de laquelle préside Juvel Méryl Loudi. Sa vocation est de promouvoir la culture et les arts auprès du grand public et d'apporter sa pierre à l'édifice au développement des jeunes talents en Afrique par le canal des industries culturelles et créatives. Chaque année, cette structure organise, dans la ville océane, son événement phare axé sur l'humour, dénommé: ''Instants du rire''. L'édition 2025 de ce grand rendez-vous international aura lieu le samedi 9 août, dans la salle de conférence du Conseil congolais des chargeurs (CCA).

Au total, une dizaine d'humoristes nationaux et internationaux prendront part à l'événement: Herman Amisi (République Démocratique du Congo), Weilfar Kaya (Congo-Brazzaville), Chambre à Louer (Gabon), Tik Dengue et Ndolo L'Amour (tous deux du Cameroun). Pour ne citer que ceux-là.

Juvel Méryl Loudi

L'affiche de l'évènement

Pour agrémenter la cérémonie, certains acteurs de cinéma et artistes musiciens internationaux seront également de la partie: Rigobert Tamwa et Alain Tenzon de la célèbre série ''La bataille des chéries''; Hervé Nguetch et Serge Belang de la série ''Madame, Monsieur'', diffusée sur Canal+; le chanteur Metuschelah, tous les cinq natifs du Cameroun.

La singularité de l'édition 2025 d'''Instants du rire'' est qu'il y sera mis une touche de responsabilité sociale et environnementale (RSE). Avec la mise en place d'un projet caritatif, dans le but de jumeler le social et le culturel au bénéfice des personnes les plus vulnérables, par la remise d'un don de kits scolaires et des produits pharmaceutiques dans deux centres en charge des enfants drépanocytaires de la capitale économique.

Le coup d'essai d'''Instants du rire'' a eu lieu le 3 décembre 2022. Tandis que la dernière édition s'est déroulée le 10 août 2024, toujours dans la salle du Conseil congolais des chargeurs. Les comédiens Weilfar Kaya, Cerveau Magique, Makita, Ray Bouiti, Jojo la légende, Moucharaf et Koffi de Brazza avaient représenté le Congo. Jérémie Shabani, Exaucé Kiala, Papa Liputa et Ambulance étaient les défenseurs de l'étendard de la République Démocratique du Congo. Chambre à louer avait défendu les couleurs du Gabon.

Après la cuvée 2025 d'''Instant du rire'', Royal Event's envisage d'organiser le 28 novembre 2025, la 1ère édition du concours d'humour intitulé: ''Ku sef'' (ce qui signifie le rire, en langue vili).

Cette association est dirigée par un comité de cinq membres composé de: Juvel Méryl Loudi (président), Brayane Midha (vice-président); Aladj Diop (directeur général); Lévy Ockoumou (secrétaire général); et Davidane Taty (directeur des opérations).

Véran Carrhol YANGA

NOTES DE LECTURE

''Louezie, la fille-soldat'' de l'écrivain Willy Gom

Constitué de 110 pages, subdivisés en 14 chapitres, édité chez L'Harmattan-Congo, sous la préface de Rémy Mongo Etsion, l'ouvrage *''Louezie, la fille-soldat''*, de Willy Gom, fait état de l'histoire d'une jeune fille qui décide de devenir soldate pour venger ses parents. Les faits décrits par l'auteur se déroulent dans la République du ''Centre'' qui est en proie à une guerre civile, causée par les milices de l'ancien chef d'Etat Moustapha qui cherche à reprendre le pouvoir par les armes. Notons que ce dernier avait été battu aux élections par Bassou et son allié Sambi.

Bombardements par ici et par là, causant d'énormes dégâts matériels et humains enregistrés du côté de la population proche du président Bassou et son allié. Rien n'a été épargné, même le fruit du petit élevage de subsistance: volaille, bovins, et ovins. On aurait eu l'impression qu'un cyclone était passé par là. Conséquences de ces bombardements: des fuites massives des populations qui trouvent refuge dans les forêts et les morts qui se comptent par milliers.

Une accalmie de longue durée fut installée pour permettre aux populations d'enterrer leurs morts. Mais, ces dernières, la peur dans le ventre, ne croient pas à cette trêve. Louezie, une fille de quatorze ans, prend son courage et se rend au village pour aller constater l'état de leur cabane. Prudente, Louezie demande à ses parents de rester dans la forêt. La jeune fille récupère quelques aliments et ustensiles de

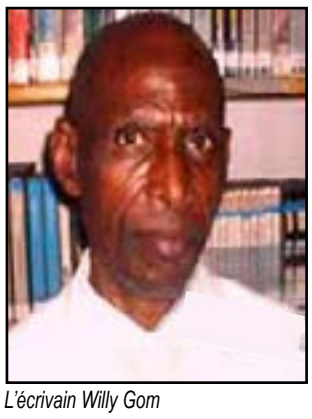

L'écrivain Willy Gom

La couverture de l'ouvrage

cuisine.

A son retour dans la forêt, leur refuge était à une trentaine de minutes de marche; elle entend soudainement des voix. Pour mieux les identifier, Louezie s'arrête et se cache dans le creux d'un gros arbre; c'est la voix de son père qui vient d'être décapité et celle de sa mère, fraîchement violée. Après le départ des assaillants, Louezie arrive sur les lieux et interroge sa mère (qui lui relate les faits).

La jeune fille se sent impuissante devant le meurtre de son père et le viol de sa mère. Choquée, révoltée de ces atrocités, Louezie vit l'inacceptable, l'invraisemblable, rien ne peut la consoler, elle décide alors de devenir soldate. Louezie a eu la bénédiction de sa mère.

A mi-chemin de sa carrière militaire, elle constate qu'elle peut y trouver son compte et réussit finalement à se hisser au grade de colonel, nommée chef militaire de la quatrième région militaire au moment où s'achèvent les hostilités qu'a connues la République du *''Centre''*. L'ancien président Moustapha finit par remporter la guerre et se réinstalle au pouvoir.

Essayiste, nouvelliste, romancier, Willy Gom (Willy Ngoma à l'état-civil) est auteur de plusieurs ouvrages: *''Visions croisées''*; *''Quelles Afrique pour les Africains''*; *''Principes élémentaires de démocratie''*; *''Religion, foi et déviationnisme au Congo''; ''Ces salades africaines et leurs conséquences''* et *''Les habitants de la rue, Origine hétéroclite''*. Professeur de philosophie des lycées à la retraite, il a été plusieurs fois conseiller dans différents cabinets ministériels, mais également chroniqueur culturel au journal Mwéti et à Radio-Congo.

Alain-Patrick MASSAMBA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P. 1431 Tél. 05 539 37 46105 736 64 64 République du Congo

ANNONCE LEGALE

«CENTRALE ELECTRIQUE DU CONGO S.A.»
En abrégé «CEC S.A.»
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Capital social: Quarante-quatre milliards sept cent trente-deux millions (44.732.000.000) Francs CFA
Siège social: Centre-ville, 29-30, Avenue Charles De GAULLE, enceinte de l'hôtel Elaïs, 2eme étage du Business Center, B.P.: 1246
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2008-B14-00608

Ratification de la cooptation d'un Administrateur- Approbation du Procès-verbal de la 19ème Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 janvier 2025
- Approbation de la prise de participation de la CEE au capital de la société Réseaux Electriques du Congo S.A Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Suivant Procès-verbal de la 20ème Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société «Centrale Electrique du Congo S.A. » en abrégé « CEC S.A. » en date à Pointe-Noire du 31 janvier 2025, reçu par la Notaire soussignée, le 13 mars 2025, enregistré à Pointe-Noire sous folio 050/20, n° 429 ; les actionnaires ont pris les résolutions suivantes :

Ratification de la cooptation de Monsieur Andrea BARBERI en tant qu'Administrateur ;

Approbation du Procès-verbal de la 19ème réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 16 janvier 2025;

- Approbation de la prise de participation de la CEC au capital de la société Réseaux Electriques du Congo S.A, à hauteur de Cinq millions (5.000.000) de Francs CFA, soit 5% du capital et octroi du mandat au Directeur Général de signer tous les actes relatifs à la constitution de cette société Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Mention modificative a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, **le 24 mars 2025**, sous le n° **CG-PNR-01-2025-D-00311**. Le tout, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 18 avril 2025

Pour avis
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

Etude de Maitre Solange BEIBAH BOKOLOKO
Notaire
Office, sis 10 Avenue des Trois Martyrs Moungali
(Côte à côte de Perspectives d'Avenir Immeuble du pressing Clean-Pro Brazzaville)
tel: (00242) 055565750/066219442/226112648
Email: solange.beilbah@gmail.com

INSERTION LEGALE

Société CATI AIR AGENCE (C.A.A)

Siège social: Brazzaville, Sur l'Avenue Amical Cabral Immeuble City Center Magasin M5

CONSTITUTION

Suivant Acte Authentique du date du vingt-neuf mars deux mil vingt-quatre, reçu par Maitre **Solange BEIBAH BOKOLOKO**, titulaire d'un office Notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de Poto-Poto, **folio 047/5** numéro 0973, il est constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:
Forme sociale: société à responsabilité limitée Unipersonnelle (SARLU); régis par l'Acte Uniforme de l'CHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts
Objet social:
Agence de réservation et voyagiste (Transport aérien des personnes, Fret aérien intérieur, Vol à la demande d'évacuation sanitaire, Service de transit, et location de voiture).
Dénomination sociale: CATI AIR AGENCE (C.A.A);
Siège social: Sur l'Avenue Amical Cabral Immeuble City Center Magasin M5 Brazzaville.
Durée: La Durée De La Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à compter de son immatriculation au RCCM;
Capital social: Un million (1.000.000) de francs CFA divisé en 100 parts sociales de dix mille (10.000) FCFA souscrites et libérées intégralement;
Administration: la société est gérée par Madame **MABONA Flore Cathérine**, demeurant à Brazzaville
Immatriculation: la société dénommée **CATI AIR AGENCE (C.A.A)** les Immatriculation au RCCM le 24/03/2025 sous le **n°CG-BZV-01-2025-B13-00168.**

Pour insertion légale

Maître Solange BEIBAH BOKOLOKO, Notaire

Etude de Maitre Solange BEIBAH BOKOLOKO
Notaire
Office, sis 10 Avenue des Trois Martyrs Moungali (Côte à côte de Perspectives d'Avenir Immeuble du pressing Clean-pro Brazzaville) tel 055565750 / 066219442 / 226112648
Email: Solange.beibah@gmail.com

INSERTION LEGALE

«Société JEULIN»
Siège social: Brazzaville, Talangaï dans l'enceinte du complexe scolaire CEG Gampo Olilou, lycée de la Révolution.

CONSTITUTION

Suivant Acte Authentique du date d'une succursale du dix-neuf février deux mil vingt-cinq, reçu par Maitre **Solange BEIBAH BOKOLOKO**, titulaire d'un office Notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de Ouenze, **folio 037/7**, numéro **0261**, il est constitué un acte portant l'ouverture d'une succursale dont les caractéristiques sont les suivantes:
Forme sociale: société par Action Simplifiée (SAS); régis par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts
Objet social:
Fabrication des machines d'usage spécifique-C280200 (Conception recherche, mise au point, fabrication, édition, transformation, commission, représentation, commerce de gros, vente par correspondance, par distribution, au détail aux professionnels et particuliers de tout produit, moyen, machine, appareil ou support destiné à l'environnement aux laboratoires ou établissements scientifiques et de tous équipements scientifiques, techniques, électroniques, multimédias ou sportifs, tous produits corporels ou incorporels ou d'édition, création acquisition, cession et concession de tous brevets d'invention ou licences d'exploitation, de procédés de fabrication et de marques de fabriques.)
Dénomination sociale: JEULIN;
Siège social: Brazzaville, Talangaï dans l'enceinte du complexe scolaire CEG Gampo Olilou, lycée de la Révolution.

Durée: La Durée De La Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à compter de son immatriculation au RCCM:
Capital social: UN MILLION (1.000.000) EURO souscrites et libérées intégralement;
Administration: la société est gérée par Monsieur **MAHOUNGOU Sylvain**, demeurant à Brazzaville
Immatriculation: la société dénommée JEULIN, les Immatriculation au RCCM le 05/03/2025 sous le **n° CG BZV-01-2025-B21-00007.**

Pour insertion légale

Maître Solange BEIBAH BOKOLOKO, Notaire

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE
CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société **S.F INTERNATIONAL**, en sigle **S.F INTERNATIONAL-SARLU**, société à Responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 5 000 000 Francs CFA, dont le siège social est aux n°24 et 24 bis rue Mfouati, arrêt Jardin Fleuve Congo, ex-Kronenbourg, Talangaï, Brazzaville et immatriculée au RCCM sous le **n°CG-BZV-01-2016-B 13-00155**, le 23/03/2021;

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de ladite société tenue en date à Brazzaville du 08 avril 2025, il a été délibéré et adopté la décision portant dissolution anticipée de la Société **S.F INTERNATIONAL;**

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 09 avril 2025, sous le **n°CG-BZV-01-2025-M-12433** aux fins de la dissolution de ladite société.

Pour insertion légale,

Le Greffier en Chef, Chef de Greffe

Maître Jean Clément NGATALI

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE
CABINET DU GREFFIER EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail *Progrès

INSERTION LEGALE

De la cession d'une partie du fond de commerce de la Société **CFAO MOBILITY CONGO**, société anonyme au capital de 3.660.160.000 Francs CFA dont le siège social est sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO **N° 247**, centre-ville, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le **n°CG-BZV-01-2001 -B 14-00005,** représentée par son Directeur Général en la personne de Monsieur **PERETTI Ludovic Lionel Daniel**, au profit de la société **COMPAGNIE DE SERVICES ET DE THECHNOLOGIES POUR L'AFRIQUE,** société à responsabilité limitée au capital de 2.000.000 francs CFA, immatriculée au RCCM sous le **n°CG-BZV-01-2024-B12-00028**, représentée par son Gérant, Monsieur **CAILLEAU Sylvain Michel Aurélien** et dont le siège social est sis, 134, avenue de la Tsiémé, Ouenzé, Brazzaville;

Aux termes d'un acte de cession de fond de commerce passé entre les dites sociétés en date à Brazzaville du 31 Octobre 2024, a été délibéré et adopté la cession de quelques activités au profit de la société **Compagnie de Services et de Technologies pour l'Afrique;**

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 203, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date dû 18 mars 2025, sous le **n°CG-BZV-01-2025-R-00962** aux fins de la radiation de ladite société.

Pour insertion légale,

Greffier en Chef, Chef de Greffe

Maître Jean Clément NGATALI

INFRASTRUCTURES

Menaces sur le palais de la jeunesse de Madingou

C'est un projet financé sur fonds propres par la Fédération congolaise de triathlon (F.C.T.). Mais les travaux ont été brutalement interrompus par un « commando » envoyé, selon la Fédération, par un membre de la succession du vendeur du terrain où se construit l'édifice. L'affaire a fini au tribunal. Le palais de la jeunesse risque de ne plus voir le jour à Madingou.

Dans l'administration congolaise, il y a des comportements qui poussent les citoyens à se confier à la presse, pour qu'elle fasse l'écho de leurs tracasseries. C'est le cas du président de la Fédération congolaise de triathlon, Bertrand Mbioko. Un procès l'oppose au neveu du propriétaire terrien qui lui a vendu 2 ha de terrain (soit 20 parcelles) à Madingou, avant la municipalisation du département de la Bouenza. Pour y construire un *«Palais de la jeunesse»* propriété de la Fédération congolaise du triathlon. Dans un premier temps, le juge du tribunal de grande instance de Madingou lui a donné raison. Mais la partie adverse a interjeté appel, cette fois au Tribunal de grande instance de Dolisie. Là-bas, le juge de l'affaire a estimé que Bertrand Mbioko n'avait aucun droit sur ces terres malgré, affirme ce dernier, *«des documents établis en bonne et due forme.»*

Le président de la Fédération congolaise de triathlon est amer. *«Je soupçonne les magistrats du Tribunal de Dolisie de compromission avec la partie adverse. Leur décision est biaisée. Ils m'avaient clairement dit que si je ne donne pas de l'argent, le jugement sera comme un penalty sans gardien. Comme je m'y attendais, ils ont donné raison au neveu de celui qui m'a vendu le terrain après avoir changé les témoins»,* dénonce-t-il. *«Ils nous causent un énorme préjudice. Rien que le début des travaux est évalué à 14 millions de francs CFA.»*, déplore le président. Pourtant, les documents délivrés par le vendeur des terrains et le chef du quartier devaient légitimer son droit. Ce cas de litige est loin d'être isolé dans ce pays où le marché foncier baigne en pleine pagaille juridique.

Bertrand Mbioko (au milieu) et deux membres de son bureau

Dans un dernier sursaut, pour essayer d'obtenir justice, Bertrand Mbioko sollicite l'intervention des autorités pour sauver le palais de la jeunesse qui vise à promouvoir le sport. *«La justice congolaise a des magistrats et des fonctionnaires honnêtes, ayant les moyens de combattre les escrocs et les spéculateurs. Les autorités feront appliquer la loi»*, espère-t-il.

Est-ce par hasard que Bertrand Mbioko a choisi ce moment pour communiquer sur cette affaire? L'année 2025 est dédiée à la jeunesse. Grâce à leur projet, les dirigeants de la Fédération congolaise de triathlon essaient d'apporter une *«réponse aux besoins d'infrastructures pour la jeunesse»*. Le palais de la jeunesse de Madingou comprendra une salle de sport, une piscine, un hôtel, une salle de gymnastique, un espace pour un projet agro-pastoral, etc.

G.-S.M.

Clôture de Liquidation
SAVINO DEL BENE CONGO S.A SOCIETE
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 65 000 000 francs CFA
Siège Social : 88 Avenue Barthelemy Boganda
Centre – Ville, 3ème étage
Pointe – Noire, Congo
RCMM CG/PNR- 01- 2013-B14-01109

Aux termes d'une décision en date du **02 avril 2025,** la collectivité des actionnaires de la société **SAVINO DEL BENE CONGO S.A**. a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, le cabinet KPMG Congo, dont le siège social est situé 4ème étage Immeuble Monte Cristo, Croisement Avenue Orsy et Boulevard Denis Sassou-Nguesso, Centre-Ville, Brazzaville, en République du Congo, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter **du 02 avril 2025.**

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire.

Mention au Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Banque Congolaise de l'Habitat

Communiqué de Presse
Conseil d'Administration de la BCH

Le Président du Conseil d'Administration Athanase NGASSAKI et le DG Oscar Ephraïm NGOLE au second plan (à d.)

MM. Athanase NGASSAKI, Oscar Ephraïm NGOLE (2è et 3è à partir de la dr.) et les administrateurs

Le Conseil d'Administration de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) s'est réuni en sa session ordinaire de Pannée, ce vendredi 18 avril 2025 à l'hôtel GIUND LANCASTER, sous la présidence de Monsieur Athanase NGASSAKI.

Après lecture et approbation de l'ordre du jour, le Conseil d'Administration a procédé au déroulement des différents points inscrits à l'ordre du jour avec une attention particulière portée sur l'arrêté des comptes au 31 décembre 2024.

Cette session du Conseil d'Administration de l'année 2025 a été précédée par la tenue des comités des Risques et d'Audit en dates du 15 et du 16 avril 2025.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 29 Décembre 2024 ayant été approuvé, les administrateurs ont examiné le projet de rapport d'activités au 31 décembre 2024 et entendu lecture du rapport des commissaires aux comptes sur le projet d' arrêté des comptes clos au 31 décembre 2024.

Poursuivant l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Président du Comité Permanent d' Audit a rendu compte des travaux issus de la réunion de ce comité spécialisé, portant sur les arrêtés de compte au 31 décembre 2024.

Le Conseil d' Administration a ensuite procédé à l'examen des arrêtés de compte au 31 décembre 2024 et au suivi des recommandations du précédent Conseil d'Administration.

Il en découle à la clôture de l'exercice 2024* un résultat net bénéficiaire en forte augmentation par rapport à l'exercice 2023, qui affichait également un résultat net bénéficiaire.

Les rapports des 2 réunions des comités spécialisées du Conseil d' Administration ont aussi été examinés par les membres du Conseil, qui ont pris connaissance de la communication sur les activités de l'Audit Interne pour l 'examen 2024 (article 50 du Règlement COBAC R-2016/04) et de la présentation du rapport annuel sur l'exécution du Contrôle Interne, la mesure et la surveillance des risques.

Le Conseil d'Administration a aussi pris connaissance du compte rendu de la réunion de la rencontre de la délégation de la BCH avec le Président de la BADEA.

Enfin, il a été fait lecture du projet des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, lesquelles résolutions ont été adoptées par le Conseil d' Administration.

La première session du Conseil d'Administration s'achève sur une note d'encouragement et de félicitation à l'endroit de la Direction Générale qui, au terme de l'exercice 2024, poursuit cette dynamique à réaliser des résultats bénéficiaires pour la troisième année consécutive.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance